

La Chaudière déborde encore!



Le rang Saint-Louis, près de Saint-Frédéric, a été sectionné à plusieurs endroits par les pluies diluviennes.



Le ruisseau d'Ardoise à Saint-Georges, dans un état où les résidents de la place ne l'avaient jamais vu.



La route reliant Saint-Joseph-des-Érables à Saint-Joseph-de-Beauce, vers 19 heures, hier. Quatre heures plus tard, trois pieds d'eau recouvraient la chaussée. "On n'a jamais vu l'eau monter si rapidement!" relataient les riverains de la Chaudière.



Un véhicule à quatre roues motrices évacue les derniers campeurs prisonniers de la rivière Callway, près de Saint-Joseph-de-Beauce.

Les Newyorkais font le ménage

NEW YORK (Reuter) — Les Newyorkais faisaient le ménage, hier, après le passage de l'ouragan "Belle" mais chacun s'accordait à dire que les dégâts sont moins importants qu'on ne le craignait.

L'ouragan a en fait pratiquement épargné la ville même de New York. Ce sont les lointains faubourgs, situés sur Long Island et dans le Connecticut, qui ont été les plus touchés. Des vents de 145 km-h et des pluies torrentielles ont frappé la partie centrale de Long Island et les États de la Nouvelle-Angleterre. Les dégâts dans ces

régions atteindraient plusieurs millions de dollars.

Quelque 300.000 personnes vivant sur Long Island étaient toujours privées d'électricité, hier soir. Des équipes des services publics s'affairent à réparer les centaines de lignes électriques arrachées par l'ouragan.

Belle n'a fait semblé-t-il qu'une seule victime, une jeune femme de 19 ans tuée par un arbre déraciné par le vent. L'ouragan a poursuivi sa route, mardi, vers le nord de la Nouvelle-Angleterre mais les vents sont nettement tombés: ils ne soufflent plus qu'à 90 km-h environ. On craint encore toutefois des inondations dans certaines régions.

Les autorités locales de Long Island craignaient le pire. Mais après avoir inspecté les dégâts le long des plages et dans les stations balnéaires de l'île, elles ont poussé un soupir de soulagement en constatant que la fureur de Belle avait été relativement modérée. Un certain nombre de villas et de bungalows ont été inondés, des portails et des toits ont été arrachés mais ce n'est pas le spectacle de désolation que certains prédisaient.

Le mauvais temps pourrait bien retarder la mise en service de l'autoroute de la Beauce

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La mise en service du premier tronçon de l'autoroute de la Beauce (A-73), toujours prévue pour l'automne prochain, pourrait bien être retardée à 1977, en raison de difficultés causées par les pluies très fréquentes que connaît la région depuis le début de l'été.

Les autorités du ministère des Transports espèrent cependant pouvoir rencontrer l'échéancier, si le beau temps se met enfin de la partie... "On souhaite pouvoir compléter l'ouvrage avant la tombée de la neige, incluant un raccordement temporaire à la route 173 à Saint-Maxime-de-Scott", a répondu au SOLEIL, hier, l'ingénieur responsable du bureau

régional de la voirie à Charny, M. Gaston Neunier.

Cela demeure l'objectif, ajouta le directeur régional. Mais celui-ci n'a pas caché que l'exécution des contrats est sérieusement compliquée, cet été. "Personnellement, a-t-il mentionné, je n'ai jamais vu de problème semblable auparavant". Hier, la situation ne s'améliorait pas encore et, sur toute la longueur du tronçon d'une vingtaine de milles, on ne voyait que très peu d'ouvriers et de machines à l'ouvrage.

Le beau temps annoncé pour aujourd'hui ne faisait pas perdre espoir totalement. Après tout, il doit bien y avoir une limite aux réserves de pluie!... Mais il était clair que le directeur régional du ministère des Transports ne voulait pas se prononcer catégoriquement quant aux chances

de compléter à l'automne ce premier tronçon de l'autoroute 73.

Bien sûr, il ne faut pas être trop pessimiste, puisque le travail est déjà très avancé. L'avance qui avait d'abord été prise sur l'échéancier, compense pratiquement par rapport aux contretemps que la pluie est venue occasionner. Les travaux de recouvrement bitumineux, de signalisation et d'éclairage sont même commencés depuis quelques semaines.

Environ \$40 millions

Selon une compilation qui a été faite par le service de communication au ministère des Transports, les contrats octroyés jusqu'à maintenant pour la construction de cette autoroute totalisent \$31,5 millions.

Si l'on ajoute des coûts approxima-

tifs concernant des contrats restant à octroyer, on arrive à la somme impressionnante d'environ \$40 millions (incluant quelque \$4,5 millions d'asphalte) pour ce tronçon partant près du pont Laporte et aboutissant au village de Scott-Jonction.

Il reste trois contrats à octroyer. L'un d'eux sera probablement signé la semaine prochaine; il concerne le revêtement bitumineux sur une longueur de 17,36 milles (8,68 milles sur chacune des deux voies). Quatre propositions d'entrepreneurs ont été dévoilées pour ce travail, la semaine dernière, et sont encore retenues pour étude. La firme Sintra Inc. a demandé le plus bas montant, soit \$1,022,661. C'est cette firme qui a obtenu un premier contrat de pavage, au montant de \$1,1 million, il y a peu de temps. Un

troisième et dernier projet de contrat pour l'asphaltage n'a pas encore fait l'objet d'appel d'offres.

Hier après-midi, le service d'approvisionnement et contrats a pris connaissance de 17 propositions de entrepreneurs concernant la construction d'un pont d'étagement et le raccordement à la route 173 à Saint-Maxime-de-Scott. Il faudra encore une couple de semaines avant que les vérifications soient terminées et que le contrat soit octroyé.

Enfin, soit dit en passant, ce n'est qu'en 1977 que le ministère prévoit allonger cette autoroute jusqu'à Sainte-Marie. Quant à la suite jusqu'à Saint-Georges, des restrictions budgétaires semblent avoir empêché, jusqu'à maintenant, la préparation d'un échéancier.

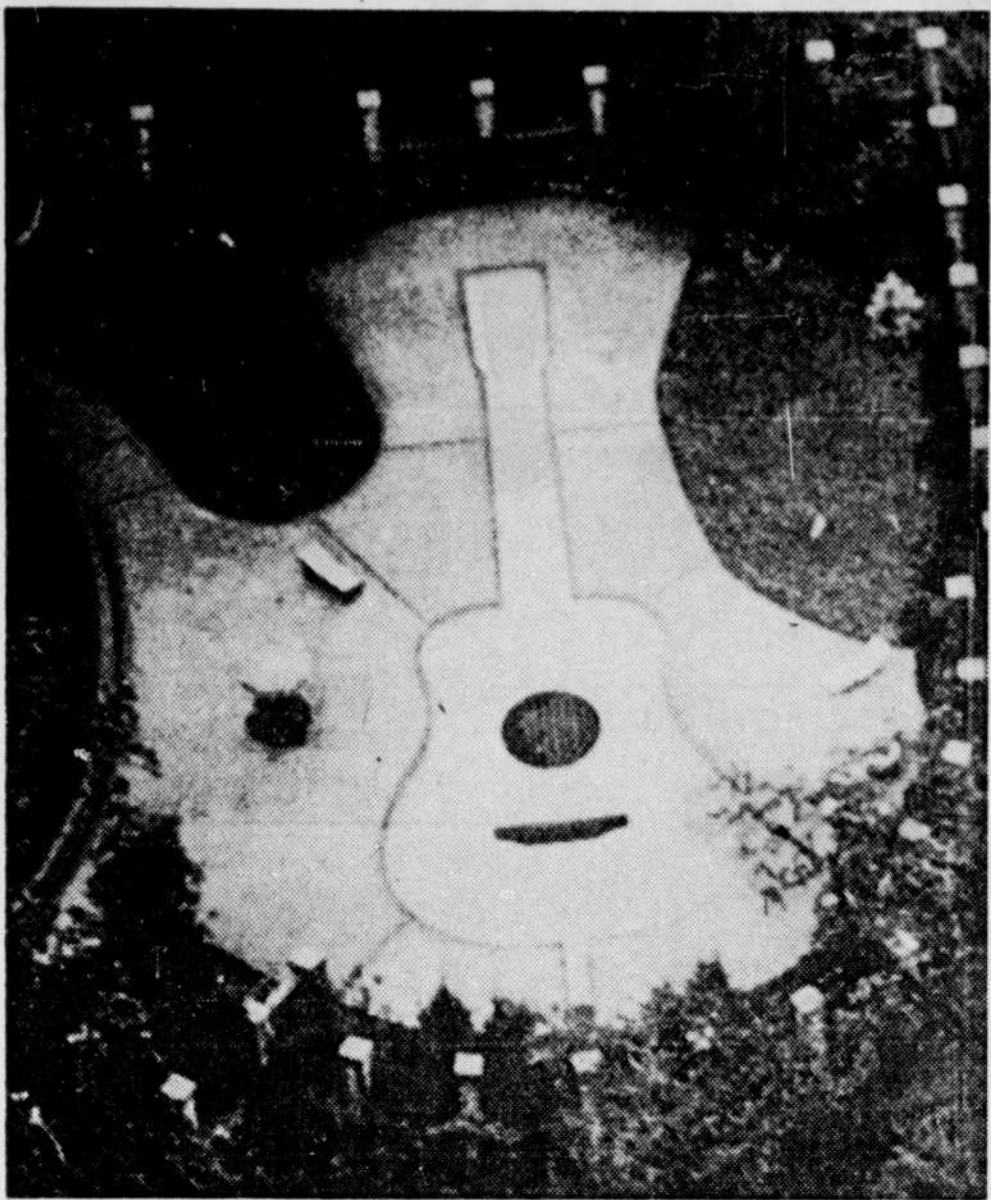
Service d'Optique



RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE

Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.

Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
2, Édifice Place Québec 529-5883
Gare Centrale d'Autobus 529-4655
Galeries Chagnon, Lévis 833-1322



C'est une piscine

A Hollywood, l'on connaît les piscines en forme de cœur, mais celle-ci qui représente une guitare appartient à Webb Pierce, à Nashville, au Tennessee.

Montréal a établi un record pour la transmission des Jeux

MONTREAL — Les reportages télévisés des Jeux olympiques de 1976 ont atteint un chiffre record grâce à une utilisation sans précédent par Téléglobe Canada du système mondial à satellite d'Intelsat.

Durant les Jeux, Téléglobe a transmis quelque 800 heures de programmes télévisés par satellite vers l'Europe, l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique. Certains jours, plus de 60 programmes étaient acheminés par satellite et, aux heures de pointe, jusqu'à 5 programmes étaient transmis simultanément vers l'Europe grâce aux satellites d'Intelsat (organisation internationale de télécommunications par satellites).

Pour la diffusion des programmes de télévision, deux satellites Intelsat de la région de l'Atlantique ont été utilisés ainsi que deux autres postes respectivement au

dessus du Pacifique et de l'océan Indien. Les transmissions outre-mer ont été acheminées du Canada par le truchement des stations terrestres de Lake-Cowichan (Colombie-Britannique) et de Mill-Village (Nouvelle-Ecosse). A Montréal, une station terrestre transportable, située sur le Mont-Royal et exploitée par Téléglobe, servait à émettre deux signaux télévisuels simultanés.

Selon certaines estimations de la presse à Montréal, plus d'un milliard de téléspectateurs dans le monde ont assisté aux Jeux de la XXIe Olympiade.

Téléglobe Canada est la société de la Couronne responsable des services de télécommunications internationales du Canada dont elle est le signataire auprès d'Intelsat. Lors des cérémonies de clôture des Jeux, Téléglobe a assuré un reportage en direct de Moscou, hôte des Jeux olympiques de 1980.

François Dionne devrait vendre ses installations à Québec-Téléphone

par Damien GAGNON du bureau du Soleil

RIMOUSKI — S'il veut commencer à donner le service à la population de Matane en septembre, M. François Dionne, de Câblvision Bas-Saint-Laurent Ltée, n'a pas d'autre choix que de vendre ses installations à Québec-Téléphone, se conformant ainsi aux exigences de la Régie des services publics du Québec. Une entente en ce sens est d'ailleurs sur le point d'être conclue si ce n'est déjà chose faite.

C'est la conclusion qui se dégage de l'intervention faite hier, en cour supérieure, à Rimouski, par Me Gilles Gagnon, de la firme Casgrain, Crevier et Blanchet, procureur de Câblvision Bas-Saint-Laurent Ltée.

Me Gagnon voulait que la requête en injonction interlocutoire de l'Hydro-Québec visant à interdire de façon permanente à Câblvision Bas-Saint-Laurent Ltée la pose du câble sur les poteaux de l'Hydro et de Québec-Téléphone qui devait

être entendue à 10h hier matin, soit ajournée à 2h30 de l'après-midi.

Me Gagnon a allégué qu'une entente était sur le point d'être conclue entre Québec-Téléphone et Câblvision du Bas-Saint-Laurent Ltée. On sait que la seule entente possible devant respecter l'ordonnance 9059 de la Régie des services publics du Québec est la vente des installations à Québec-Téléphone. Cette ordonnance oblige le câblodistributeur matanais, le protégé d'Ottawa, à louer les installations

de Québec-Téléphone et non à en être le propriétaire.

Pendant, le juge Arthur Gendreau qui s'est déjà récusé dans ce conflit du câble dans le Bas-Saint-Laurent, du fait que son fils Me Paul Arthur est le procureur de Câblodistribution de l'Est Inc., le protégé du Québec, a préféré remettre au 19 août l'audition de la requête en injonction étant donné qu'il requiert la présence d'un autre juge.

Il a par ailleurs prolongé jusqu'à cette date, soit le 19

août à 5h de l'après-midi, l'ordonnance d'injonction provisoire émise le 3 août dernier par le juge André Trotier de la cour supérieure. Cette ordonnance empêche le câblodistributeur matanais de poursuivre la pose du câble à Matane.

M. François Dionne, de Câblvision Bas-Saint-Laurent Ltée, a toujours rêvé que son entreprise soit propriétaire de ses installations. C'est ainsi qu'à la fin de juin, il commençait la pose du câble sur les poteaux de l'Hydro-

Québec ou dans l'espace qui lui est réservé sur les poteaux du Québec-Téléphone.

L'Hydro-Québec qui affirme avoir comme politique de reconnaître valables les ordonnances de la Régie des services publics et des tribunaux de la province de Québec, a signifié, par mises en demeure verbales et écrites à M. Dionne de cesser tout travail d'installation sur sa propriété. Devant le non-respect de ces avis, l'Hydro-Québec présentait le 3 août une requête en injonction pour faire cesser les travaux.

SELECTION SPECIALE POUR LES ABONNES DE TELECABLE DE QUEBEC INC. MERCREDI le 11 août

19:30 — Film "Le Témoin", canal 10.

21:00 — Dans le bout de la rue St-Jean, canal 9 (TCQ).

TELECABLE

COURS COMMERCIAL REGULIER
Secondaire court
Cours terminal en secondaire IV
Reconnu pour fins de subvention
Permis No 669515

COURS DE PERFECTIONNEMENT
Niveau secondaire
Certificat du ministère de l'Éducation

COURS DU JOUR OU DU SOIR
Acceptons garçons et filles
Cours spéciaux pour adultes

ÉCOLE COMMERCIALE BLUTEAU
473, de la Canardière Tél.: 524-3215

Prêt aux étudiants (sans intérêt)
Essai de 15 jours gratuit
Bureau: De 9 a.m. à 8.30 p.m.

LES CUISINES PRESTIGE ENR.

Vous désirez une cuisine aussi belle que pratique. Vous recherchez un vaste choix de modèles et de couleurs. Nous vous offrons :

- Plus de 15 modèles de style divers
- Un large éventail de teintes
- Trois essences de bois
- De quoi satisfaire tous les goûts
- Visitez notre salle de montre
- Lundi au Vendredi 9.00 à 5.00
- Samedi 9.00 à 12.00
- P.S. Aussi en tout temps pour rendez-vous

Les cuisines Prestige

LES CUISINES PRESTIGE ENR.
72, Latourelle,
Québec GIR IC2
Tél: 529-0437

horaire

YVON ST-GELAIS INC.
FUTURS MARIÉS
MENAGES COMPLETS
CONCIERGERIES
LUMINAIRES
525-4671

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

<p>(4) Québec CFCM-TV</p> <p>(3) Québec CKMI-TV</p> <p>(11) Québec CBVT</p> <p>(3) Burlington WCAX-TV</p> <p>(9) TCQ (Télé-câble de Québec)</p> <p>(7) Sherbrooke CHTL-TV</p> <p>(8) Mt. Washington WMTW-TV diffusé au 13</p> <p>(10) Montréal CFTM-TV</p> <p>(12) Montréal CFCF-TV</p> <p>(13) Trois-Rivières CKTM-TV et TCQ Diffusé au 9</p> <p>(13) CIVQ (UHF Radio Québec)</p> <p>(3) Burlington WCAX-TV diffusé au 7</p> <p>MERCREDI 11 AOÛT 1976</p> <p>18.00 3 Channel 3 news hour 4-7-10 Parle parle, jase</p> <p>5 Around the city with Bob</p> <p>11 Ce soir</p> <p>12 Pulse</p> <p>18.15 11 Nouvelles régionales et sportives</p> <p>18.30 5 The City</p> <p>8 Hogan's Heroes</p> <p>11 Dossier</p> <p>19.00 3 News</p> <p>4 Aujourd'hui le 11 août</p> <p>5 Hoc, hoc, hoc</p> <p>7 Entre nous</p> <p>8 Telethon (spécial)</p> <p>10 Le 10 vous informe</p>	<p>11 La cuisine d'ailleurs</p> <p>12 The Jeffersons</p> <p>13 Le 13 vous informe</p> <p>R-Q. La chasse-galerie. Michel Cartier fait revivre pour nous l'histoire d'Évangéline.</p> <p>TCQ Mireille et Sans Sonnette. Le milieu estival des enfants. Anim: Mireille Pouliot Bouchard.</p> <p>19.15 R-Q. Civilisations. Ce que fut la civilisation azèque avant le 8 novembre 1519, date de l'entrée de Cortez à Mexico.</p> <p>19.30 3 The Hollywood Squares</p> <p>4 Les Grandes Productions: "La vengeance de l'Indien". E.U. 1966. Western de G. Sherman avec Guy Madison, Felicia Farr et Kathryn Grant. — Dans l'Ouest, un nouveau "rancher" est aussitôt mêlé aux luttes entre Indiens et Blancs.</p> <p>5 The Sound of Petala</p> <p>7-10 Les Grandes Productions: "Le témoin". Fr. 1969. Drame policier d'A. Walter avec Claude Jade, Gérard Barry et Jean Claude Dauphin. — A Bruges, une jeune enseignante s'prend d'un directeur de musée soupçonné de meurtre.</p> <p>11 Ici et là</p> <p>12 Maude</p> <p>13 Jimmy</p> <p>R-Q. Aux p'tites vues. "Coup pour coup". Fr. 1971. Drame social de M. Karmitz avec Anne-Marie Baquier, Simone Aubier et Aisha Benfalla — Des ouvrières d'une usine de textile excédées par la cadence du travail à la chaîne déclenchent une grève et séquestrent le patron.</p> <p>TCQ A communiquer</p>	<p>20.00 3 Hazard's People (special)</p> <p>5-11-13 Baseball</p> <p>12 Petrocelli</p> <p>TCQ Par-dessus le marché</p> <p>21.00 3 Wednesday Movie: "The Vatican Affair". It. 1968. Comédie policière d'E. Miraglia avec Walter Pidgeon, Ira Furstenberg et Klaus Kinski. — Un ex-directeur du musée du Vatican organise le cambriolage de trésors conservés là.</p> <p>4-7-10 Kojak</p> <p>12 Rich Man, Poor Man</p> <p>TCQ Dans le bout de la rue St-Jean.</p> <p>22.00 4 Chantons Bar</p> <p>7-10 Coup de filet</p> <p>TCQ A communiquer</p> <p>22.30 4-7-10 Les nouvelles TVA</p> <p>5 Canadian Sports Report</p> <p>11-13 Le téléjournal</p> <p>TCQ Notariat. Reprise du lundi 20h00.</p> <p>22.47 7 Informa 7</p> <p>22.50 11 Nouvelles du sport et météo</p> <p>13 Le 13 vous informe</p> <p>23.00 4 Monsieur Météo</p> <p>5-12 News</p> <p>7-10 La couleur du temps</p> <p>11 C'était hier</p> <p>13 Ciné-Soir: "Mes funérailles à Berlin". G.-B. 1966. Drame d'espionnage de G. Hamilton avec Michael Caine, Paul Hubschmid et Eva Renzi. — Un agent secret britannique est envoyé à Berlin pour organiser la fuite d'un colonel russe.</p> <p>23.05 4 Ciné 4: "Le massacre de Fort Apache". E.-U. 1947.</p>	<p>Western de J. Ford avec John Wayne, Henry Fonda et Pedro Armendariz. — Un colonel orgueilleux rend impossible l'accord entre Blancs et Indiens. N.B.</p> <p>23.15 7-10 Sans Pantoufles: "Car-naval en chute libre". Can. 1965. Drame sentimental de G. Bouchard avec Nicole Blackburn, Normand Truchon et Michèle Lafrance. — Les déboires amoureux d'un couple séparé un soir de carnaval. N.B.</p> <p>23.20 12 Pulse</p> <p>23.22 5 The Merv Griffin Show</p> <p>23.40 3 Late Movie: "When Eight Bells Toll". G.-B. 1971. Drame policier d'E. Perier avec Anthony Hopkins, Robert Morley et Nathalie Delon. — Un officier de la marine britannique enquête sur la disparition de navires transportant de l'or.</p> <p>24.00 11 Cinéma: "Le petit monde de Don Camillo". It. 1952. Comédie de J. Duviavier avec Fernandel, Gino Cervi et Sylvie. — Le curé d'une petite localité d'Italie a maille à partir avec le maire communiste. N.B.</p> <p>8 News</p> <p>12 The 12 Midnight Movie: "The Mad Room". E.-U. 1968. Drame policier de B. Girard avec Stella Stevens, Shelley Winters et Michael Burns. — Deux adolescents soupçonnés d'avoir tué leurs parents sont confiés à la garde de leur sœur aînée.</p> <p>00.50 10 Le 10 vous informe</p>	<p>00.52 4 Musique Marc Legrand</p> <p>5 Music with Marc Legrand</p> <p>JEUDI 12 AOÛT 1976</p> <p>06.00 12 University of the air</p> <p>06.30 12 The trouble with Tracy</p> <p>07.00 3 News</p> <p>8 Good Morning, America</p> <p>12 Canada A.M.</p> <p>08.00 3 Captain Kangaroo</p> <p>09.00 3 The Mike Douglas show</p> <p>8 Good Morning New England</p> <p>12 Romper Room</p> <p>09.15 3 News</p> <p>5 Test Pattern & Music</p> <p>09.24 5 Music with Marc Legrand</p> <p>09.30 5 Mr. Piper</p> <p>7 Dessins animés</p> <p>12 Karen's yoga</p> <p>09.45 7 Informa 7</p> <p>09.55 10 Bienvenue CFTM</p> <p>10.00 3 The price is right</p> <p>4 Mire et musique</p> <p>5 The friendly giant</p> <p>7-10 A la bonne heure</p> <p>12 The community</p> <p>10.09 4 Musique Marc Legrand</p> <p>10.15 4 Dessins animés</p> <p>5 Mon ami</p> <p>11-13 En mouvement</p> <p>10.25 12 Take Kerr</p> <p>10.30 4 Au bout du fil</p> <p>5 Mr. Dressup</p> <p>8 The Mike Douglas Show</p> <p>11-13 Fabio, le magicien</p> <p>12 Ed Allen</p>	<p>10.45 11-13 La souris verte N.B.</p> <p>11.00 3 Gambit</p> <p>5 Sesame street</p> <p>11-13 Conseil Express</p> <p>12 The Joyce Davidson</p> <p>11.30 3 Love of life</p> <p>4 Dessins animés</p> <p>7-10 Fanfan Dédé</p> <p>8 Happy days</p> <p>11 Le comportement animal</p> <p>12 The art of cooking</p> <p>13 Midi-soleil</p> <p>11.45 4 Monsieur météo</p> <p>11.50 4 Les informations</p> <p>11.55 3 News</p> <p>12.00 3 The young and the restless</p> <p>4 De tout de tous</p> <p>5 Switzer unlimited</p> <p>7 Informa bloc</p> <p>8 Hot seat</p> <p>10 Patof raconte</p> <p>11 Francis aux pays des grands fauves</p> <p>12 Pay cards</p> <p>12.30 3 Search for tomorrow</p> <p>7-10 Les tannants</p> <p>5 The edge of night</p> <p>7 Théâtre des étoiles</p> <p>8 One life to live</p> <p>11-13 Cinéma: "Saturnin et le Vaca-Vaca". Fr. 1969. Conte de J. Tourane. — Un explorateur rapporte dans son village une bête énorme qui fera la richesse du lieu.</p> <p>12 What's the good word?</p> <p>14.45 4 Cinéma: "Tous les héros sont morts". E.-U. 1968. Drame d'aventures de J. Sar-gent avec Rod Taylor, Harry Guardino et Claudia Cardinale. — Un ancien pilote de guerre fait du trafic de contrebande.</p>	<p>13.00 12 Summer Theatre: "Genesis II". E.-U. 1973. Drame de science-fiction de J.L. Moxey avec Alex Cord, Mariette Hatley et Percy Rodrigues. — Un homme du XXe siècle se retrouve dans le futur alors que des humains sont aux prises avec des "mutants".</p> <p>13.10 3 Across the fence</p> <p>13.30 3 As the world turns</p> <p>7 Bonjour l'été</p> <p>8 Family Feud</p> <p>10 Ciné-Jeudi: "Carmen, fille d'amour". It. 1952. Drame de M.G. Scotese avec Ana Esmeralda, Fausto Tozzi et Mariella Lotti. — Une gitane entraîne au crime un officier de marine italien qui s'est épris d'elle.</p> <p>11-13 Le téléjournal</p> <p>13.35 3 As the world turns</p> <p>14.00 4 Pour vous mesdames</p> <p>8 The 20,000 pyramid</p> <p>14.30 3 The guiding light</p> <p>4 Arts et loisirs</p> <p>5 The edge of night</p> <p>7 Théâtre des étoiles</p> <p>8 One life to live</p> <p>11-13 Cinéma: "Saturnin et le Vaca-Vaca". Fr. 1969. Conte de J. Tourane. — Un explorateur rapporte dans son village une bête énorme qui fera la richesse du lieu.</p> <p>12 What's the good word?</p> <p>14.45 4 Cinéma: "Tous les héros sont morts". E.-U. 1968. Drame d'aventures de J. Sar-gent avec Rod Taylor, Harry Guardino et Claudia Cardinale. — Un ancien pilote de guerre fait du trafic de contrebande.</p>	<p>15.00 3 All in the family</p> <p>5 30 from dmonton</p> <p>7-10 Pour vous mesdames</p> <p>12 Another world</p> <p>15.15 8 General hospital</p> <p>15.30 3 Match Game</p> <p>5 Celebrity cooks</p> <p>16.00 3 Tattletales</p> <p>5 The Forest rangers</p> <p>7-10 Patofville</p> <p>8 Lassie</p> <p>11-13 Sésame</p> <p>5 Celebrity cooks</p> <p>16.15 4 Dessins animés</p> <p>16.30 3 Ironside</p> <p>4 En vacances avec Claudine</p> <p>5 Mr. Dressup</p> <p>7-10 Les cadets de la forêt</p> <p>8 Superman</p> <p>11-13 Le pirate Maboule</p> <p>12 Definition</p> <p>17.00 4 Robin Fusée</p> <p>5 Some mothers have'em</p> <p>7-10 Les sentinelles de l'air</p> <p>8 The Beverly Hillbillies</p> <p>11 La feuille d'érable</p> <p>12 It's your move</p> <p>13 Cinéma de 5 heures: "La bataille de la mer de corail". E.-U. 1959. Film de guerre de P. Scala avec Cliff Robertson, Gia Scala et Teru Shimada. — Au cours d'une mission, un sous-marin américain est capturé par les Japonais. N.B.</p> <p>17.30 3 The Beverly Hillbillies</p> <p>4 Adèle</p> <p>5 The Partridge family</p> <p>6 News circle</p> <p>12 The price is right</p> <p>17.55 4 Monsieur Météo</p>
---	---	---	---	---	---	---	---

La Société du vieux presbytère de Deschambault a étendu son action

par Gérard ROCHETTE

Fondée en 1970 pour la restauration et la mise en valeur du vieux presbytère de Deschambault, dans le comté de Portneuf, la société du même nom a étendu ses activités à la participation pour la sauvegarde et la mise en valeur d'autres biens culturels de cette localité.

Au départ, la société avait pour objectif immédiat la restauration et la mise en valeur du vieux presbytère, datant de 1815 et classé monument historique en 1956.

Après avoir conclu une entente avec la fabrique, propriétaire de l'édifice, la société prit en charge la restauration, l'administration et l'animation. C'est en avril 1974, que les travaux de restauration furent terminés, au coût de \$70,000. Précisons que c'était les premières réparations au vieux presbytère depuis 60 ans. Toutefois, celui-ci était exempt d'avaires importantes grâce à la bienveillante attention d'un des membres fondateurs de la société, M. Jean-Marie T. Du Sault.

Mentionnons que le ministère québécois des Affaires culturelles participa financièrement au coût de restauration. Également, la société profita d'un programme d'i-

nitatives locales en 1972. Malgré tout, quelque 10 pour cent du coût a dû être supporté par la société, dont les revenus sont à peine suffisants pour couvrir les dépenses ordinaires.

Mise en valeur

Pour la société, la restauration, si réussie soit-elle, était vide de sens si elle n'était pas accompagnée d'une véritable mise en valeur de l'édi-

fice lui-même, de son environnement et des biens culturels s'y rattachant.

C'est pourquoi des démarches ont été entreprises pour la réintégration de l'édifice dans la vie quotidienne par la mise de locaux à la disposition des mouvements régionaux; tenue de camp de jour pour les enfants des localités de Grondines et de Descham-

bault; exposition de mobilier traditionnel, d'outils, d'artisanat, etc.

Invitation à la population à visiter le vieux presbytère et à y séjourner. Mise en valeur de tout un ensemble architectural; recherches historiques sur le cap Lauzon; repérage des vestiges de fortifications, poudrières, magasin; montage audio-visuel sur un

ensemble de maisons canadiennes; commentaires aux visiteurs sur l'histoire du site.

Autres biens culturels

La Société du vieux presbytère de Deschambault étendit davantage son action et sa participation à la sauvegarde et la mise en valeur d'autres biens culturels.

Préservation de la salle des habitants; collection de vieilles photos, légendes, chansons et autres éléments de la culture traditionnelle; plan d'aménagement du cap Lauzon; création d'un Centre d'art et d'artisanat régional; vigilance sur le tracé de l'autoroute de la Rive Nord; préservation du moulin Octave Gariépy; participation à la création d'une Société historique régionale; contacts

permanents avec les différents ministères gouvernementaux.

Bénévolat

Précisons que la Société du vieux presbytère de Deschambault fonctionne depuis ses débuts au moyen de bénévolat, tant pour son administration que pour l'entretien de l'édifice. Il va sans dire que celle-ci accepte tous les

dons qui lui sont faits, que ce soit en argent ou matériel, et pouvant lui servir à amplifier son oeuvre.

Également, la société accepte en dépôt tout document, pièce d'archives ou objet ayant une valeur historique. A ce moment, la société ne devient pas propriétaire, mais assure tout simplement la garde et la mise en valeur de tels documents.

SVP SPÉCIAUX "CÉLÉBRATION"

sélection valeur prix

LaSalle

● Prix en vigueur jusqu'à samedi
● Tant qu'il y en aura!
● Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

à l'occasion de l'ouverture de 2 nouveaux magasins
rue Jean-Talon à ST-LÉONARD et aux Galeries La Pocatière



1588, Chemin St-Louis

Tél.: 527-2548
Ste-Foy: 527-2913

STEAK DE RONDE DE CENTRE **.99**

COTELETTES DE PORC SEMI-DESOSSEES **1.99**

STEAK DE BOSTON TRÈS BIEN TRIMÉ **2.79**

CANADA CATEGORIE "A" GROS POULET FRAIS DE 5 A 7 LB **.99**

POUR LE FRIGO DERRIERE **.96**

COTE **.89**

SURLONGE **1.19**

LONGE DU FILET **1.49**

STEAK DE SPENCER POUR BAR-B-Q **2.49**

JAMBON CUIT BRAISÉ MAISON FRAIS TRANCHÉ **3.69**

FILET DE MORUE FRAIS **1.49**

ROSBIF CROUPE RONDE **.95**
SANS OS **1.49**



VÊTEMENTS DE NUIT **\$3**

CHEMISE LONGUE
● Acrylique imprimé
● Style indien
● Bordure contrastante à l'encolure et aux manches
● Bleu poudre, rouge, rose ou menthe
● Dames P.M.G.

2 POUR \$5

PYJAMA FINETTE
● Coton imprimé
● Manches et jambes longues
● Motifs et coloris variés
● Dames P.M.G.

SUPER OFFRES **2 \$5** POUR

PULL D'ACRYLIQUE
● Encolure arrondie
● Manches longues
● Rayures et teintes variées
● Dames P.M.G.
ÉPARGNEZ \$1!

2.96
Prix régulier LaSalle 3.96

BLOUSE CHEMISIER
● Nylon imprimé
● Manches longues
● Variété de motifs
● Dames P.M.G.

ÉPARGNEZ \$1!
10.96

PANTALON CÔTELÉ
● Velours 86% coton/14% polyester
● Choix de 2 nouveaux modèles à glissière devant
● Décoré de 4 poches à plis ou de pattes aux côtes et d'un empiècement au dos
● Noir, vert forêt, rouille, brun ou marine
● Dames 5 à 15

ENS. JUPE 2-PCES TRICOT POUR DAMES
ÉPARGNEZ JUSQU'À \$5!

16.96

Prix réguliers LaSalle 19.96 à 21.96

ENCOLURE BOUTONNÉE ENCOLURE EN V ENCOLURE BATEAU
● Polyester/acrylique
● Haut à manches longues rehaussées de rayures et boutons
● Jupe fourreau rayée
● Taupe, beige, bleu, rouille ou vin
● Tailles P.M.G.
● Orlon acrylique/antrone nylon
● Pull à manches courtes
● Rayures à l'encolure, aux manches et à la taille
● Jupe fourreau assortie
● Taupe, beige, bleu, rouille ou vin
● Tailles P.M.G.
● Orlon acrylique/antrone nylon
● Pull à manches longues
● Jupe fourreau aux revers et au bas de la jupe
● Taupe, beige, bleu, rouille ou vin
● Tailles P.M.G.

MODÈLES TRÈS RECHERCHÉS À BAS PRIX D'ÉCONOMIE!

ÉPARGNEZ \$1!
3.66

Prix régulier LaSalle 4.66

PULL RAS DU COU
● Tricot d'acrylique
● Devant finement rayé ou à point fantaisie
● Manches longues
● Brun, blanc cassé, vert, bleu ou gris
● Dames P.M.G.

ÉPARGNEZ JUSQU'À \$5!
7.96

Prix réguliers LaSalle 10.96 et 12.96

JEAN DENIM PRÉLAVÉ
● Coton 10 1/2 oz.
● Passants et poches de fantaisie
● Empiècement au dos
● Bleu
● Tailles 6 à 16

JUPE 'JEAN' EN DENIM
● Coton lavé
● Modèle à 4 poches avec étoile sur poche arrière ou style populaire à empiècement devant et dos
● Bleu seulement
● Tailles 5 à 15

TOUS NOS JAMBONS ET UNE PARTIE DE LA CHARCUTERIE - CRETONS, TÊTE FROMAGE, JAMBON CUIT BRAISÉ OU NACHÉ ET AUTRES, SONT PRÉPARÉS CHEZ NOUS.

LaSalle QUÉBEC 1513 D'ESTIMAUVILLE

STE-FOY 2323 Boul. DU VERSANT NORD au pied de la route du Vallon

LÉVIS 100 Boul. KENNEDY

VANIER 405 SOUMANDE

AUSSI A • TROIS-RIVIÈRES • CAP-DE-LA-MADELEINE • GRAND MÈRE • THETFORD MINES • RIVIÈRE-DU-LOUP

SATISFACTION GARANTIE ou argent remis
PLAN MISE-DE-CÔTE
Nous honorons les cartes CHARGE et MASTERCARD

Les actions comptent pour environ 25% de l'actif des régimes de rentes en fiducie

Environ le quart des contributions des patrons et ouvriers dans les caisses de retraite en fiducie au Canada est investi en actions.

Au 31 mars dernier, la date à laquelle on possède les plus récentes données, les sommes déposées par les employeurs et employés dans ces caisses de retraite atteignaient le chiffre impressionnant de \$22



marcel boutin
votre argent

milliards, ce qui représente une augmentation d'environ \$3 milliards par rapport au total enregistré à la date correspondante de l'an dernier, selon Statistique Canada.

On estime à environ \$5,5 milliards des argenta investis dans le marché des actions, soit environ 25 pour cent de la valeur comptable des actifs des caisses de retraite en fiducie.

Bien que ce pourcentage n'ait guère varié, sur une base trimestrielle depuis six ans, il n'en reste pas moins que des changements significatifs ont été constatés durant cette période si l'on considère le montant des "nouvelles contributions" acheminées dans le marché des actions, souligne une étude intéressante de Wood Gundy Ltée sur les placements des caisses de retraite en fiducie, au cours des six dernières années.

Grandes variations

Sait-on par exemple qu'en 1972, plus de 44 pour cent des nouveaux fonds ont été investis dans le marché des actions et à la fin de la même année, cette source de placements représentait 27,7 pour cent de la valeur comptable de l'actif des caisses de retraite?

Cependant, en 1973 et en 1974, les investissements en actions ont diminué considérablement en raison surtout de la chute des cours boursiers, si bien qu'au dernier trimestre de 1974, seulement 12 pour cent des nouveaux fonds avaient été investis en actions.

Il importe cependant de préciser que les régimes de rentes avaient commencé à placer une partie des

argents disponibles dans les fonds réservés établis par les compagnies d'assurance-vie à partir du premier trimestre de 1974.

Il va sans dire que dans la mesure où ces fonds ont été investis en actions, le total des placements directs et indirects en actions effectués par les caisses de retraite en fiducie excède le pourcentage exprimé précédemment.

Nouvel attrait

Avec la reprise boursière au début de 1975, ces caisses ont augmenté graduellement les fonds destinés au marché des actions si bien qu'au dernier trimestre 1975, près de 35 pour cent de la hausse remarquée dans la valeur au livres de l'actif des caisses représentaient des placements en actions, comparativement à 15,5 p.c. pour le trimestre précédent.

Au cours de la même période, la part des nouveaux investissements en obligations est tombée de 50,5 à 38,0 pour cent, tandis que celle des placements hypothécaires est passée de 18,5 à 20,1 pour cent.

En dépit de ces multiples changements, les obligations constituent encore la principale source des placements des caisses de retraite en fiducie, avec 47,7 pour cent de la valeur comptable globale de leur actif, à comparer à 25,3 p.c. pour les actions (26,3 p.c. en tenant compte des fonds réservés des compagnies d'assurance), 11,6 p.c. pour les hypothèques et 14,6 p.c. pour les autres genres de placement.

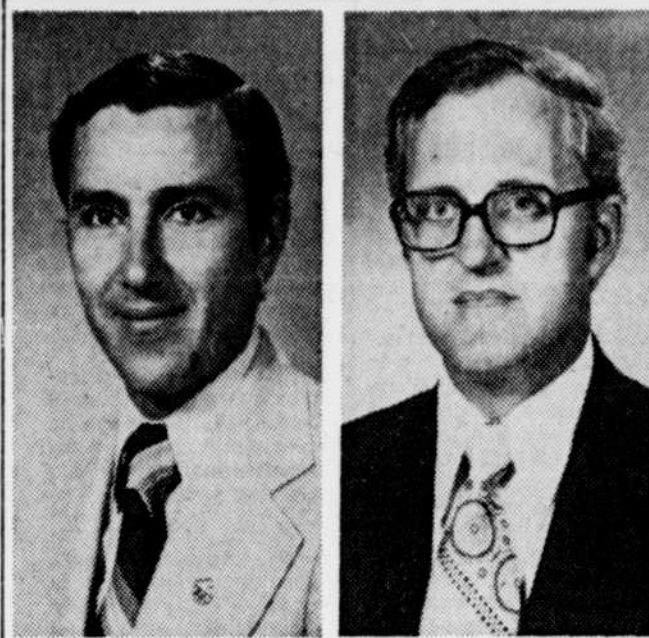
Rendement des placements

Par ailleurs, les rendements (les revenus des placements) exprimés en pourcentage de la valeur comptable moyenne des actifs, sur une base trimestrielle, ont suivi une courbe généralement ascendante durant la période en revue. Au 31 décembre 1975, ce taux était de 7,36 p.c.

Même si le rendement le plus intéressant, en l'occurrence 7,46 p.c., a été obtenu au cours du second trimestre 1975, la tendance fondamentale demeure à la hausse, puisque les régimes de rentes en fiducie continuent à placer leur argent dans les obligations et hypothèques à rendement élevé alors que la proportion des titres comportant un faible taux d'intérêt diminue progressivement.

Cependant, il est peu probable que les rendements continuent à grimper aussi rapidement que par le passé, car l'inflation et le loyer de l'argent ont vraisemblablement atteint leurs plus hauts sommets, du moins dans le cycle actuel.

AIR LIQUIDE CANADA LTÉE NOMINATIONS



RENE MANDEVILLE

HENRY DINAN

M. Brian Cooper, vice-président d'Air Liquide Canada Ltée, est heureux d'annoncer les nominations suivantes.

René Mandeville, autrefois directeur pour le Manitoba, devient directeur Région du Québec.

Henry Dinan, jusqu'ici directeur de produit (gaz spéciaux), est nommé directeur des ventes Région du Québec. (ANN.)

monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.5000
Allemagne fédéral (mark)	.3935
Australie (dollar)	1.2400
Autriche (schilling)	.0555
Belgique (franc convert.)	.0254
Bermudes (dollar)	.9925
Bésil (cruzeiro)	.0922
Bulgarie (lev)	1.0064
Chine (yuan)	.5065
Danemark (couronne)	.1630
Espagne (peseta)	.01485
Etats-Unis (dollar)	.9886
France (franc)	.2030
Grèce (drache)	.0273
Hongrie (forint)	.0446
Inde (roupie)	.1130
Italie (lire)	.001220
Japon (yen)	.003410
Mexique (peso)	.0885
Norvège (couronne)	.1810
Nlle-Zélande (dollar)	1.0000
Pays-Bas (florin)	.3700
Pologne (zloty)	.0298
Portugal (escudo)	.0335
Roumanie (leu)	.1967
Roy.-Uni (livre sterling)	1.7670
Suède (couronne)	.2250
Suisse (franc)	.4025
Tchécoslovaquie (couronne)	.1850
Venezuela (bolivar libre)	.2263

PRÉSIDENT DE GULF MINERALS



M. Andrew Janisch

La société Gulf Minerals Canada Limited annonce la nomination de M. Andrew Janisch au poste de président.

M. Janisch, qui était à la vice-présidence depuis le mois de novembre 1974, est ingénieur civil et titulaire d'un baccalauréat en sciences de la University of Manitoba. Il est entré au service de Gulf Oil Canada Limited en 1953 et y a occupé divers postes reliés au génie et à l'administration dans le service Exploitation et Production. En 1970, il a été muté au siège social à Toronto, pour y occuper le poste de coordonnateur, Planification et Prévisions, au sein du service Planification et Recherches économiques. Il a ensuite été promu, en 1971, directeur de l'exploitation des pipe-lines pour être nommé directeur, Pipe-lines, en 1972. Il a occupé ce poste jusqu'à sa nomination à la vice-présidence de la Gulf Minerals Canada Limited.

Filiée de la Gulf Oil Corporation, la société Gulf Minerals Canada participe, avec les sociétés Gulf Oil Canada et Uranerz Canada Limited, à l'exploitation d'une importante mine d'uranium et d'une usine de traitement de ce minerai à Rabbit Lake en Saskatchewan pour laquelle on prévoit une production de l'ordre de 4 millions de livres d'oxyde d'uranium ("yellowcake") par an. De plus, cette société effectue, avec Gulf Oil Canada, une exploration intensive dans diverses régions du Canada, en vue de découvrir des mines d'uranium ainsi que d'autres minerais.

Conditions des cultures inférieures à la normale

Les conditions des cultures au 15 juillet dernier étaient inférieures à la normale, dans toutes les régions de la province. Selon le bulletin du Bureau de la statistique du Québec, le temps chaud qui a suivi les semailles a favorisé la levée de toutes les céréales. Toutefois, les précipitations fréquentes et abondantes, entre le début de juillet et la date du relevé soit le 15 juillet, ont réduit les perspectives de rendement.

De plus, dans plusieurs régions de la province, le gel de l'hiver a causé des dommages aux prairies de légumineuses de telle sorte que les rendements en foin seront diminués.

Par rapport à la moyennée dix dernières années, on note que le rendement de l'avoine est estimé à seulement 88 pour cent, pour l'ensemble du Québec, celui du maïs — grain à 90 pour cent; les pommes de terre à 92 pour cent et les betteraves à sucre à 90 pour cent.

l'hiver dernier. On espérait que la plupart des usines fonctionneraient à pleine capacité, durant 1976. Or, les inventaires des éditeurs américains tardent à se résorber et la progression de la demande enregistre un faible 1 p.c. pour la première moitié de l'année.

John Mainville investira \$77 millions

La compagnie John Mainville Corporation vient d'aprouver un programme d'investissement de \$77 millions pour les cinq prochaines années afin de maintenir le rythme d'extraction de la fibre d'amiante à son usine Jeffery d'Asbestos, au Québec. M. Goodwin, le président, a indiqué que \$12,5 millions seront dépensés en 1976 à l'achat de propriétés avoisinantes et la mise en place d'équipements nouveaux.

Montréal: 600,000 barils de pétrole par jour

Dans notre chronique minière de lundi, nous écrivions que Montréal, principal centre de raffineries au Canada, consommait quotidiennement 600,000 millions de barils de pétrole. Nos lecteurs auront compris qu'il s'agit de 600,000 barils. Tout l'Est du Canada raffine environ 1 million de barils par jour, alors que la consommation totale canadienne se chiffre entre 1,7 et 2 millions de barils.

Port pour pétrolier à Chicoutimi

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports a annoncé lundi qu'il avait conclu avec la société J.R. Thérberge, de Chicoutimi, un contrat aux termes duquel celle-ci s'engage à aménager un port pour pétroliers à la Pointe-à-l'Îlet. Il a ajouté qu'aux termes du même contrat la société Thérberge allait recevoir \$2,3 millions.

La Pointe-à-l'Îlet est située quatre milles en aval de Chicoutimi. Les travaux doivent commencer incessamment et se terminer vers la mi-novembre.

Rien dans les installations portuaires ne dérogera aux normes actuelles de prévention de la pollution.

Des navires transportant une quantité maximum de 10,000 tonnes de pétrole pourront mouiller dans le port.

Québec-Téléphone hausse ses profits

La compagnie Québec-Téléphone vient d'enregistrer un profit net de \$1,03 par action comparativement à 83 cents par action durant la première moitié de 1976, par rapport à la même période de 1975. Ses revenus nets ont atteint \$3,3 millions comparativement à \$2,6. Québec-Téléphone a investi \$15,9 millions en capital, cette année, sur un programme d'investissement prévu de \$34,5 millions.

Tricofil: près de \$270,000 ont été ramassés

Près de \$270,000 ont été ramassés jusqu'à maintenant dans le cadre de la campagne de financement destinée à compléter l'achat de l'usine Tricofil par ses travailleurs.

On sait que le 15 juillet dernier, date à laquelle devait être versé le paiement final de \$400,000, aux propriétaires de l'usine de textile de Saint-Jérôme, les organisateurs de la campagne avaient obtenu de prolonger la souscription publique jusqu'au 15 septembre prochain.

Selon un porte-parole de Tricofil, l'objectif nécessaire à l'achat de l'usine n'avait pu être atteint principalement en raison de multiples événements qui avaient retenu l'attention du public québécois de la mi-juin à la fin juillet.

l'entreprise Réflexions: ça va trop bien

par Pierre MANTHA (*)

Le propriétaire d'une entreprise avec un chiffre d'affaires de \$5 millions et des profits nets de plus de \$200,000 par année m'explique un jour que ça va trop bien, et en même temps que ça ne va plus. Tout grossit trop vite dans l'entreprise qu'il a lancée 15 ans plus tôt: les produits se multiplient, les ventes augmentent, il y a davantage de personnel, plus d'investissements, et lui-même y consacre maintenant à peu près tout son temps.

Son problème: il est essouffé et commence à craindre que, ne pouvant plus être partout à la fois, de mauvaises décisions ne soient prises, ou que des décisions à prendre soient oubliées. Il en est à se demander s'il ne doit pas vendre son affaire alors qu'elle est prospère et laisser à d'autres ses soucis.

Il a aussi songé que les méthodes modernes de management, les systèmes d'information, les organigrammes pourraient être sa planche de salut. Mais l'intelligence et le "bon sens" qui en ont fait un entrepreneur prospère l'incitent à la prudence à cet égard. Il ne croit pas trop aux remèdes-miracles. Et pour tout dire, il a tenté de passer à travers un best-seller du management mais a laissé tomber après 25 pages, trouvant qu'il perdait son temps.

Vive le management

Comme son entreprise est une grande partie de lui-même il a décidé de ne pas vendre. Il s'est donc lancé dans le management moderne. C'était pour lui le moindre de deux maux.

Il s'est donc fait tracer le portrait de ce qu'il devrait être son entreprise selon les meilleures théories de management: objectifs division des responsabilités, style de gestion, etc... Également, il s'est vu remettre des esquisses de systèmes d'information, des recommandations quant à des méthodes administratives nouvelles, à la mécanisation du traitement des données et, en prime, un programme pour faire fonctionner le tout. Lorsqu'il a pris connaissance de toute cette théorie, il a été assez emballé.

A une ou deux retouches près, c'était ainsi qu'il voulait que dorénavant son entreprise fonctionne. Il avait très bien compris qu'il dirigerait dorénavant la destinée de collaborateurs à qui il déléguerait des responsabilités, qu'il aurait le recul voulu et le temps nécessaire pour développer encore plus son entreprise, qu'il devrait certes augmenter le capital humain de son entreprise mais que cela solutionnerait ses problèmes et en même temps assurerait une plus grande rentabilité.

Tout au plus, a-t-il été un peu troublé à l'idée que dorénavant, il ferait des choses qu'il n'avait jamais faites avant. Qu'à cela ne tienne, il avait depuis 15 ans su régler les problèmes comme ils se présentaient. Alors donc, il passe à l'étape de recruter des premiers collaborateurs.

Que de problèmes...

La période de lune de miel avec sa première recrue fut merveilleuse et dura deux semaines. Ce nouveau collaborateur s'était d'abord empressé d'approfondir la description de ses responsabilités, d'en bien saisir les implications, avait discuté avec le personnel et s'était retourné les manches. Après tout, il lui fallait bien impressionner son patron avec ses qualités de dynamisme, d'initiative, et faire profiter tout de suite l'entreprise de ce qu'il avait vu dans les boîtes où il était passé. Mais il est court-circuité par le patron et ses suggestions sont accueillies froidement avec des "Oui, oui, on va y penser" ou des "Ici, vois-tu, ça ne pourra pas marcher parce que". En plus, il n'a pas l'information dont il a besoin et le patron n'est pas disponible pour lui fournir.

Notre PDG, lui, trouve son subalterne bien remuant et ne comprend pas pourquoi il insiste tant pour régler des problèmes qui ne sont pas de son ressort ou dont, à son avis, il ne saisirait pas toutes les implications. En somme, il déchanté et commence à penser qu'il n'a pas choisi le meilleur homme pour ce poste. Peut-être qu'il aurait dû prendre Emile qui, depuis les dix ans qu'il est dans l'entreprise, s'est toujours bien acquitté des travaux qu'on lui donnait. Au moins, avec Emile, il n'aurait pas à tout expliquer et celui-ci ne ferait pas preuve de zèle intempestif. L'initiative d'un subalterne, après tout, ça peut devenir ennuyeux, surtout lorsque des décisions sont prises sans son accord.

Un bon jour, le PDG me convoque et me fait part de ses frustrations. En discutant, on finit par se rendre compte que le problème ne se situe pas uniquement au niveau de son subalterne. On rediscute aussi de la préoccupation qu'il avait écartée au départ au sujet du rôle nouveau qu'il aurait dorénavant à jouer. Passer de l'initiative à "manager", il le reconnaît qu'il est plus confortable dans le premier que dans le deuxième et qu'il s'en est donc tenu aux comportements qu'il avait avant d'embaucher de nouveaux collaborateurs. Il prend finalement la résolution de se mettre à table avec ses collaborateurs et de commencer à déléguer... Et on recommence...

Son histoire n'est pas encore arrivée à terme: notre PDG est toujours frustré et il recherche la solution à son problème.

Les réflexions...

Nous examinerons, dans un prochain article, comment finissent des histoires de ce genre. Ce qui mérite de retenir l'attention, dans ce cas, c'est la difficulté pour un entrepreneur de changer de rôle, de devenir "manager", puisque c'est essentiellement le type de solution choisie ici, pour une entreprise qui tout-à-coup n'est plus petite.

Il faut se demander d'abord si une entreprise qui fait face à des difficultés de ce genre va mieux fonctionner avec un "manager", aussi compétent soit-il. Cela n'est pas toujours assuré et les PDG le sentent bien et hésitent, même s'ils pourraient sans doute y arriver, à franchir ce cap. Si l'on pousse plus loin, il faut également se demander si c'est un service à rendre à la société et au monde des affaires. Il n'est pas trop difficile de former de bons managers, mais c'est quasi impossible de former des entrepreneurs: des personnes le sont, d'autres pas. Et les entrepreneurs sont plus rares que les bons managers.

Même en assumant que ce soit la chose à faire, cette orientation nouvelle que constitue le passage de l'entrepreneur au manager implique suffisamment de frustrations pour qu'elle mérite que le PDG en comprenne bien les implications personnelles. Dans ce sens, il ne faut donc pas brûler les étapes, ni prêter l'oreille à ceux qui prétendent que les solutions logiques vont tout régler, l'espace de quelques semaines Mieux vaut travailler au niveau des hommes que des idées.

Il serait intéressant de faire état, dans des articles futurs, des sentiments et opinions des propriétaires d'entreprise qui se sont trouvés dans cette situation ou qui s'y trouvent présentement. Nous les invitons donc à nous communiquer leurs commentaires. On peut le faire par l'entremise de Mlle Hélène Boivin, a-s: LE SOLEIL.

(*) Pierre Mantha, LS Comm. C.A., est conseiller en administration depuis 10 ans, plus particulièrement dans le domaine de l'organisation et des systèmes. Il est associé de Mineau, Allard et Associés—Price Waterhouse et Associés dont il dirige les bureaux à Québec.

Fermeture d'usines

Les fermetures temporaires d'usines annoncées, cette semaine, par la compagnie Price à Grand Fall, Terre-Neuve et à Kénogami (2 semaines débutant le 22 août) marquent probablement le début d'une série de fermetures ou ralentissements à être annoncées sous peu par la plupart des fabricants de papier journal. On sait que la reprise dans le secteur du papier journal a été beaucoup moins rapide que prévue, à la suite des grèves de

Expansion de "Les Plastiques Bovac Ltée"

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Une entreprise familiale de la Beauce, Les Plastiques Bovac Ltée, propriété des frères Lucien et Gaëtan Vachon, du parc industriel de la ville de Saint-Joseph de Beauce-Nord, qui se spécialise dans la fabrication de tuyaux ABS et en polyéthylène, réalise un projet d'expansion et de modernisation qui nécessitera des investissements de \$396,000.

En communiquant ces renseignements, le porte-parole de cette entreprise, qui n'a vu le jour qu'en 1971, et qui en est déjà à son troisième projet d'expansion, M. Gaëtan Vachon, a révélé que "ce développement industriel permettra de créer dix nouveaux emplois, portant le personnel de l'usine Les Plastiques Bovac Ltée, à plus de 30 employés et les investissements à plus de \$1 million".

Actuellement, on procède à des travaux d'excavations pour l'agrandissement de l'usine actuelle dont la superficie totale sera de 220 pieds de longueur sur 50 pieds de largeur, et par la suite on procédera à l'installation de deux nouvelles machines des plus modernes.

Aussi, l'entreprise Les Plastiques Bovac Ltée installera des appareils de refroidissement, ce qui représentera une économie sur l'emploi de l'eau et agrandira les bureaux des employés de l'administration.

Cette usine de plastique du parc industriel de la ville de Saint-Joseph de Beauce-Nord, a commencé sa production le 18 octobre 1971, et depuis, ses produits sont vendus dans le nord-est de l'Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse, ainsi qu'à Terre-Neuve et aux îles de la Madeleine.

Pour l'implantation de l'usine Les Plastiques Bovac Ltée, jusqu'à maintenant, le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale a accordé des subventions se totalisant à quelque \$130,000.

dividendes

(Renseignements transmis par la Presse CANADIENNE

Canada Safeway Ltd., priv. 440 p.c., \$1,10, le 1er octobre, aux inscrits le 1er septembre.

Canadian Salt Co. Ltd., classe A, 25 cents, plus un supplément de 25 cents; classe B, 21,25 cents, plus un supplément de 21,25 cents; les deux payables le 30 septembre, aux inscrits le 17 août.

ARGENT À PRÊTER

Première et deuxième HYPOTHÈQUE sur propriétés résidentielles et commerciales. De \$5,000 à \$500,000 ou plus. Taux courants.

LA CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAÏDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
Siège social:
229 est, boul. Charest, Québec 2,
tél.: 529-2124

Possibilité de \$1,000 par semaine

Les jeux électroniques sur écran vidéo vous feront gagner de l'argent dès la première journée. Nouveaux et très populaires. Augmentez vos revenus sans augmenter vos soucis. Découvrez comment des milliers de gens à Vancouver, Toronto et Montréal se font des revenus supplémentaires.

- Argent comptant
- Pas d'inventaire
- Pas de longues heures de travail
- Service complet fourni
- Excellents emplacements garantis
- Investissement minimum \$3,250

524-4020
Appelez aujourd'hui sans aucune obligation

Le PQ estime qu'il y aura des élections à l'automne

par Norman DELISLE

(PC) — Les élections générales au Québec auront lieu cet automne, vraisemblablement le 29 septembre, estime le whip en chef et organisateur du Parti québécois, le député de Lafontaine, M. Marcel Léger.

Dans une entrevue à la Presse canadienne, M. Léger a expliqué que le mot d'ordre avait été lancé dans les rangs indépendantistes et que le parti serait prêt en conséquence.

Tous les mécanismes préparatoires à l'élection sont déclinés et tous les indices amènent les observateurs à une seule conclusion, croit M. Léger: les élections seront déclenchées à la fin d'août et le jour de la votation sera le 29 septembre.

C'est sous le prétexte d'enlever le droit de grève dans le secteur public que le premier ministre libéral, M. Robert Bourassa, annoncera la fin de son mandat et en sollicitera un nouveau de l'électorat, selon M. Léger.

Le chef libéral tentera de bénéficier d'un courant anti-syndical au sein de la population pour canaliser vers son parti les suffrages des Québécois.

Mais le député de Lafontaine croit cependant que la véritable raison du scrutin sera différente: le chef libéral choisira cette date parce que c'est le moment précis où ses chances de perdre des députés sont les plus minces.

"Plus les élections sont retardées, plus le nombre de député libéraux battus sera grand" affirme M. Léger.

Les libéraux détiennent actuellement 99 des 110 sièges à l'Assemblée nationale. Les autres sièges vont au Parti québécois (6), à la coalition UN-PNP (3), et aux créditistes (un seul).

Le cent-dixième siège est détenu par un indépendant, soit le libéral Guy Leduc expulsé de son parti.

UN-PNP

M. Léger estime aussi que le déclenchement des élections à l'automne pourrait prendre par surprise les unionistes de M. Rodrigue Biron et les partisans du Parti national populaire—PNP—de M. Jérôme Choquette, qui étudient actuellement des possibilités de fusion.

"Mais ce qui importe de retenir, c'est que le gouvernement Bourassa est au bout de son rouleau, et que, comme en 1973, il est incapable de terminer son mandat qui est normalement de quatre ans", de dire le député péquiste.

"Les libéraux sont incapables de maintenir l'ordre par l'harmonie, tel que le prouvent les conflits dans les écoles, dans les hôpitaux et à l'Hydro-Québec", poursuit le député Léger.

De plus, le whip péquiste rappelle les atteintes portées publiquement à l'intégrité des dirigeants libéraux et des députés de ce parti: l'affaire Leduc, les accusations portées contre le député Gérard Shanks (Saint-Henri), les enquêtes sur le rôle de certains députés dans Loto-Québec et la Société des alcools.

En outre, M. Léger a souligné l'incapacité du gouvernement Bourassa à régler le conflit linguistique, situation illustrée selon le député par le conflit entre Ottawa et les Gens de l'air du Québec.

"Encore là, M. Bourassa devra faire des élections parce qu'il n'est pas capable de rien régler", a-t-il dit.

Enfin, le député de Lafontaine déce la venue d'élections par une multitude de petits indices qui ne "trompent pas", selon lui: multiplication des subventions à gauche et à droite, campagne inhabituelle de travaux de voirie, prestige de la tenue des Olympiques qui retombe sur le gouvernement, multiplication des campagnes de publicité sur les réalisations gouvernementales.

Le Parti québécois sera prêt pour ces élections, affirme M. Léger.



Marcel Léger: Le PQ sera prêt.

Thetford: la confection du schéma d'aménagement avance rapidement

THETFORD MINES — La confection d'un schéma d'aménagement de l'agglomération de Thetford Mines—Black Lake entre dans sa phase intensive.

Les huit municipalités impliquées dans le projet (Thetford Mines, Black Lake, Coleraine, Irlande-Nord, Irlande-Sud, Rivière-Blanche, Robertsonville et Thetford-Sud) recevront au cours des prochains jours les dossiers factuels qui regroupent et analysent les données recueillies au cours des derniers mois.

Ces rapports touchent onze aspects différents du territoire: utilisation du sol et des bâtiments (territoire rural, secteurs urbains, équipements, commerces et services); infrastructures (réseau de transport, plan directeur d'aqueduc et d'égouts); caractéristiques naturelles (géologie, pédologie, hydrologie, topographie, types et qualités de végétation); environnement minier (vents dominants, la poussière, les halles, possibilités de gazonnement, pollution des eaux, déversement des eaux usées, affaissements de terrains,

dynamitage, impact sur la végétation et l'agriculture); dossier légal et administratif (cadastre, concessions et droits de surface, limites municipales, scolaires et paroissiales); croissance passée; analyse des commerces et services (pôles d'attraction); industrie manufacturière et les mines (localisation d'un parc industriel régional); agriculture et forêt; équipements communautaires; relations inter-régionales (transport et réseau routier).

Centre du pneu et de l'auto

RABAIS DE 20% SUR PNEUS

Cette offre prend fin le 14 août, 1976.

AU CHOIX FLANC BLANC OU NOIR

Hallmark PREMIUM V

DIMENSIONS	PRIX COURANT CHAC.	PRIX SPECIAL CHAC.
E78 X 14	27.77	22.22
F78 X 14	30.77	24.62
G78 X 14	33.77	27.02
G78 X 15	33.77	27.02
H78 X 14	36.77	29.42
H78 X 15	36.77	29.42

PNEUS COTÉS POUR 30.000 MILLES OU 30 MOIS

Corde polyester pour roulement doux. Composition du pneu durable.

- MONTAGE SANS FRAIS
- PAS D'ÉCHANGE REQUIS
- ROTATION DES PNEUS SANS FRAIS

OFFRE SPÉCIALE

MCB-1000

ÉMETTEUR-RÉCEPTEUR SUR BANDE DE SERVICE PUBLIC

157.97 chac.

OFFRE SPÉCIALE

FRONT END SERVICE

ALIGNEMENT

888 chac.

Tous les pneus Hallmark pour voitures de tourisme sont garantis proportionnellement à l'usage de la semelle, contre les hasards de la route et les défauts de fabrication.

QUAKER STATE MOTOR OIL

HUILE À MOTEUR QUAKER STATE

la pinte **.87**

Huile Super Blend offerte en degrés 10W30. Limite de 5.

FRAM

FILTRE À AIR FRAM

297 chac.

Un nouveau filtre augmente le millage et permet au moteur de respirer. Pour la plupart des voitures nord-américaines. Supplément de recyclage des gaz de cutter: 1.67 chac.

BIDON À ESSENCE

466 chac.

Capacité 2 gallons. Approuvé par l'ACNOR. Pratique à la maison, au chalet, en bateau ou en voiture. W500. Capacité de 5 gallons. 848 chac.

CABLES DE BOUGIES

677 chac.

Prêts à poser. Pour la plupart des voitures nord-américaines.

ROUES RAINURÉES

31.99 chac.

Roques rainurées super 13" x 5 1/2". Chapeau compris. 14" x 6". Chapeau compris. 33.99 chac. 14" x 15" x 7". Chapeau compris. 39.99 chac.

Woolco

GALERIES STE-ANNE 2900 boul. Ste-Anne, Ste-Anne

GALERIES CHAGNON Rond-point de Lévis

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI MARDI ET MERCREDI de 9h à 18h JEUDI ET VENDREDI de 9h à 7h SAMEDI de 9h à 17h

avis légaux

Ville de St-Nicolas
Comté de Lévis
Québec
APPEL D'OFFRES
Travaux de nettoyage et d'enlèvement de nuisances sur une propriété.

La Ville de St-Nicolas demande des soumissions pour des travaux de nettoyage et d'enlèvement de nuisances sur une propriété sise au 445, Marie-Victorin (lots 35-5, 35-7, 37-1, 37-2, 38-2 et 38-3). Les devis et formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau de la municipalité au 1365, Marie-Victorin, St-Nicolas (tél.: 831-2034). Les soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures le 7 septembre 1976. La Ville de St-Nicolas ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le greffier de la ville
Guy Godeau, avocat

PARCS CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES
Projet No 76-122

Mise à sec, callottage, peinture et remise à l'eau de la Grande Hermine, PARC CARTIER-BREBEUF (Québec). DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à: Administrateur des Contrats PARCS CANADA - Région du Québec Affaires Indiennes et du Nord 1141, Route de l'Eglise, 1er Etage Case Postale 10275 Ste-Foy, Qué. CIVILIS TÉL.: 694-7750 (indicatif régional 418) seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec) le 25 août 1976. Les plans et devis qui s'y rapportent peuvent être obtenus à l'adresse précitée sur présentation d'un chèque visé de \$25 émis au nom du Receveur Général du Canada. On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission. Liens d'examen: Association de la Construction, 375, rue Verdun, Québec et à notre bureau situé à l'adresse mentionnée ci-dessus. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 6 août 1976.

CITE DE LAUZON
APPEL D'OFFRES
Avis est par les présentes donné que la Cité de Lauzon, comté de Lévis recevra des soumissions aux conditions ci-dessous énumérées.

PROJET NO 2-216-66
Le dit projet inclut les travaux de réfection de fondation et pose d'environ 4700 tonnes de béton bitumineux dans différentes rues de la Cité.
CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION:
Tous les Entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents de soumission à l'endroit suivant:
Roche Associés Ltée, 3350, La Pêraie, Ste-Foy, Québec 10.
Les documents complets de soumission seront disponibles contre un dépôt fait au nom du Groupe-Conseil au montant de \$50.00.
Les devis seront remboursés sur remise des documents. Le dépôt sera confisqué si un entrepreneur néglige de remettre les documents dans un délai de quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions, ou s'il remet des documents incomplets et en mauvais état, ou s'il ne présente pas de soumission, ou si sa soumission est acceptée.
CONDITIONS DE SOUMISSION:
Les soumissions devront être accompagnées: 1°) d'un cautionnement de soumission de \$12,000.00, sous forme de chèque visé ou de cautionnement fait au nom du Propriétaire, 2°) d'une lettre d'intention.
Les soumissions seront remises dans une enveloppe scellée portant mention "SOUMISSION POUR PROJET NO 2-216-66". Les qualifications des soumissionnaires devront être remises dans une seconde enveloppe scellée portant la mention "QUALIFICATIONS" et ces deux (2) enveloppes seront insérées dans une troisième enveloppe mentionnée "PROJET NO 2-216-66". Celles-ci seront reçues au bureau du greffier jusqu'à 16h00 heures le 23 août 1976. Pour être considérées, toutes soumissions devront être conformes aux documents de soumission et être accompagnées des documents requis.
La Cité de Lauzon ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Tout soumissionnaire est invité à assister à l'ouverture des soumissions lors de la réunion convoquée à cette fin, le 23 août 1976 à 16h00 hres à l'Hôtel de Ville de Lauzon, ce 11 août 1976.
Donné à Lauzon, ce 11 août 1976.
Suzanne Carrier, greffier

AVIS
Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, du Syber Inc. ayant sa principale place d'affaires dans la Ville de Québec, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 5 septembre 1975, a été enregistré à Québec, le 9 septembre 1975, sous le numéro 817731.

Banque Canadienne Nationale
Montréal, 4 août 1976.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPÉRIEURE
200-65-00294-756
AVIS
Prenez avis que le 20 août 1976 une requête sera présentée à la Cour Supérieure du District de Québec, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre Monsieur Ronald Michaud et de la Ville de Québec 385, avenue Laurier Colonel des Forces Armées Canadiennes et son épouse Dame Yvette Desjardins du même lieu, conventions constatées dans un acte de changement de régime matrimonial reçu devant Me Jean-Guy Martel, notaire à Hull le 30 juin 1976 sous le numéro 6732 de ses minutes.

En foi de quoi, j'ai signé à Québec, ce jour de 30 juillet 1976.
André Cossette, Notaire
Procureur des requérants.

PARCS CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES
Projet No 76-122

Mise à sec, callottage, peinture et remise à l'eau de la Grande Hermine, PARC CARTIER-BREBEUF (Québec). DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à: Administrateur des Contrats PARCS CANADA - Région du Québec Affaires Indiennes et du Nord 1141, Route de l'Eglise, 1er Etage Case Postale 10275 Ste-Foy, Qué. CIVILIS TÉL.: 694-7750 (indicatif régional 418) seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec) le 25 août 1976. Les plans et devis qui s'y rapportent peuvent être obtenus à l'adresse précitée sur présentation d'un chèque visé de \$25 émis au nom du Receveur Général du Canada. On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission. Liens d'examen: Association de la Construction, 375, rue Verdun, Québec et à notre bureau situé à l'adresse mentionnée ci-dessus. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 6 août 1976.

CITE DE LAUZON
APPEL D'OFFRES
Avis est par les présentes donné que la Cité de Lauzon, comté de Lévis recevra des soumissions aux conditions ci-dessous énumérées.

PROJET NO 2-216-66
Le dit projet inclut les travaux de réfection de fondation et pose d'environ 4700 tonnes de béton bitumineux dans différentes rues de la Cité.
CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION:
Tous les Entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents de soumission à l'endroit suivant:
Roche Associés Ltée, 3350, La Pêraie, Ste-Foy, Québec 10.
Les documents complets de soumission seront disponibles contre un dépôt fait au nom du Groupe-Conseil au montant de \$50.00.
Les devis seront remboursés sur remise des documents. Le dépôt sera confisqué si un entrepreneur néglige de remettre les documents dans un délai de quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions, ou s'il remet des documents incomplets et en mauvais état, ou s'il ne présente pas de soumission, ou si sa soumission est acceptée.
CONDITIONS DE SOUMISSION:
Les soumissions devront être accompagnées: 1°) d'un cautionnement de soumission de \$12,000.00, sous forme de chèque visé ou de cautionnement fait au nom du Propriétaire, 2°) d'une lettre d'intention.
Les soumissions seront remises dans une enveloppe scellée portant mention "SOUMISSION POUR PROJET NO 2-216-66". Les qualifications des soumissionnaires devront être remises dans une seconde enveloppe scellée portant la mention "QUALIFICATIONS" et ces deux (2) enveloppes seront insérées dans une troisième enveloppe mentionnée "PROJET NO 2-216-66". Celles-ci seront reçues au bureau du greffier jusqu'à 16h00 heures le 23 août 1976. Pour être considérées, toutes soumissions devront être conformes aux documents de soumission et être accompagnées des documents requis.
La Cité de Lauzon ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Tout soumissionnaire est invité à assister à l'ouverture des soumissions lors de la réunion convoquée à cette fin, le 23 août 1976 à 16h00 hres à l'Hôtel de Ville de Lauzon, ce 11 août 1976.
Donné à Lauzon, ce 11 août 1976.
Suzanne Carrier, greffier

AVIS
Ire Publication
Le soussigné désire aviser toutes les personnes, physiques ou morales, qui font affaires avec "Les Habitation Gary Inc." qu'il n'est plus administrateur ni actionnaire de la dite compagnie et n'a plus aucun intérêt dans cette entreprise.

Donné à Québec, ce 20 août 1976
René Garneau
1860, boul. Masson
Villes Les Saules
P.Q.

VILLE DE CHARLEBOURG
AVIS PUBLIC
(No 1113-2-1573)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:
1e- QUE le règlement no 76/1117, adopté par le Conseil Municipal de la Ville de Charlebourg le 7 juin 1976, et concernant l'évaluation de travaux prévus aux contrats 76-AE-01 et 76-AE-02 ainsi que l'emprunt au montant de \$32,300 pour en payer le coût a été soumis pour approbation par les électeurs municipaux par procédure d'enregistrement, lesquels registres ont été tenus les 17 et 18 juin 1976 de 9:00 heures à 19:00 heures sans interruption;
2e- QU'à la tenue desdits registres, aucun électeur présent et habile à voter n'a demandé que ledit règlement soit soumis pour approbation, par scrutin, aux électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables;
3e- QUE ledit règlement est, par les présentes, réputé avoir été approuvé par les électeurs;
4e- QUE ledit règlement a été ensuite approuvé par le ministre des Affaires municipales le 30 juillet 1976 et par la Commission municipale de Québec le même jour;
5e- QUE ledit règlement entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication;
6e- QU'il peut être pris connaissance de ce règlement au bureau du soussigné, Charlebourg, ce 11 août 1976.
Le Greffier de la Ville:
ROSAIRE GOUBOUT, s.m.a.

VILLE DE CHARLEBOURG
AVIS PUBLIC
(No 1124-2-1571)

AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 2 AOÛT 1976, AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR DANS LA VILLE DE CHARLEBOURG, À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE SITUÉ DANS LES ZONES C-2-Y et D-5-Y (Modifiées), TELLES QUE CI-DESSOUS DÉCRITES.
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Greffier de la Ville de Charlebourg:
1e- QUE lors d'une séance régulière du Conseil Municipal tenue le 2 août 1976, le Conseil Municipal a adopté le règlement de zonage no 76/1124 intitulé: Règlement amendant le règlement de zonage et ayant pour objet de modifier les zones C-2-Y et D-5-Y en vue d'agrandir la zone commerciale de Quincailerie Québécoise, le tout à l'ouest de la 46e Rue ouest et à l'est de la 49e Rue ouest, tel que montré au plan 11,882 de l'arpenteur-géomètre Maurice Drouin, lequel est annexé au règlement no 76/1124, lesquelles zones C-2-Y et D-5-Y (modifiées) sont délimitées comme suit:
ZONE C-2-Y (modifiée): Bornée vers le nord-est par les zones D-5-Y et KD-1-Y; vers le sud-est par la 46e Rue ouest et par la limite en profondeur des lots situés au sud-est de la 47e Rue ouest, par le lot 277-202 et par les zones D-5-Y et KD-1-Y; vers le sud-ouest par la 2e Avenue ouest et par la limite en profondeur des lots situés au côté nord-est de la 3e Avenue ouest; et vers le nord-ouest par la 50e Rue ouest et par le lot 2767 (zone D-5-Y).
ZONE D-5-Y (modifiée): Bornée vers le nord-est par la 46e Rue ouest et par le lot 276-10; vers le sud-ouest par les lots 276-10, 276-68, 276-120, 276-146, 279-A-9, 279-A-296, 279-A-44, 279-A-45, 279-A-45-X, 279-A-58; vers le nord-ouest par la 4e Rue ouest, la 50e Rue ouest et par les lots 276-146 et 279-A-68.
A DISEMBRE — La zone KD-1-Y.
2e- QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens, à la date du 2 août 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 815 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi.
3e- QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398 à 410 de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 heures à 19:00 heures les 19 et 20 août 1976, au bureau du Greffier de la Ville à l'Hôtel de Ville, située au 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlebourg.
4e- QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 76/1124 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 25 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
5e- QUE toute personne habile à voter sur le règlement no 76/1124, peut consulter au bureau du Greffier de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement, la procédure d'enregistrement sera annoncée le 30 août 1976, dans la salle du Conseil, située à l'Hôtel de Ville de Charlebourg, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlebourg, à 19:10 heures.
Charlebourg, ce 11 août 1976.
Le Greffier de la Ville:
ROSAIRE GOUBOUT, s.m.a.

Société de développement de la Baie James
APPEL D'OFFRES
S76-4055
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mercredi
1er septembre 1976
TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES
ENTRETIEN DE LA ROUTE MATAGAMI-BAIE JAMES (DU KM 450 AU KM 578) ET OPERATION DU CENTRE DE VOIRIE DU KM. 507.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement non remboursable de \$50.00 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à la Société de développement de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement de 9h00 à 16h00, en s'adressant au: Service Approvisionnement, 808 est, boul. de Maisonneuve, Montréal, Québec H2L 4L8.
Les soumissionnaires devront parachever un formulaire d'appel d'offres, avant 10h30 a.m., le 1er septembre 1976.
Un dépôt de soumission d'un montant minimum de DIX POURCENT (10%) de la valeur totale de la soumission sous forme soit d'un chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, soit d'un cautionnement de soumission et une convention relative à l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la Société de développement de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société de développement de la Baie James sont admises à soumissionner.
Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le Chef du service Approvisionnement à (514) 284-0270. La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le Chef du service Approvisionnement
BRUNO BOISVERT

Grèves: l'Hydro, condamnée à dédommager 2 commerçants

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Un jugement qui risque d'avoir des effets d'entraînement considérables au Québec vient d'être rendu dans le district de Mégantic condam-

nant l'Hydro-Québec à dédommager deux commerçants de Saint-Ferdinand d'Halifax pour les pertes qu'ils ont subies durant une panne d'électricité qui s'était prolongée du 14 au 18 mai dernier.

Le juge Alexandre Bastien,

de la Cour des petites créances, a accueilli favorablement les requêtes du Foyer Marchand et d'un exploitant d'une station service qui réclamaient respectivement des compensations de \$382.50 et \$331.50 pour la location de dynamos (génératrices).

Cette décision du tribunal peut être lourde en conséquences si l'on considère que cette panne avait affecté 700 autres clients dont l'hôpital psychiatrique Saint-Julien où 700 malades sont internés. En même temps, un autre bris dû à un acte de sabotage

avait contraint les 300 employés de la mine de cuivre Cupra à Stratford à subir un arrêt de travail pendant six jours. Dans les deux cas, les citoyens avaient bloqué les routes pour forcer les grévistes de l'Hydro à rétablir le service.

Reproches au syndicat

Par ailleurs, le juge Bastien a rejeté l'action en dommages-intérêts que les deux requérants avaient intentée contre les employés de l'Hydro qui, explique-t-il, ayant acquis le droit à la grève

générale avaient le droit de déclencher des grèves rotatives pour accélérer les négociations.

Cependant, le juge a adressé des reproches aux syndiqués en faisant remar-

quer que le droit à la vie et au travail est prioritaire au droit de grève. "Le blocus des routes suffit à indiquer que le consommateur est écoeuré d'être la victime innocente d'un système qui favorise la sauvagerie des grèves dans les services publics et met en danger la paix sociale", souligne-t-il.

M. Bastien soutient que les tribunaux ont le devoir d'intervenir pour protéger les droits du public consommateur avant que ce dernier ne soit dans l'obligation d'utiliser la force ou la violence pour obtenir justice et le respect de ses droits prioritaires.

A Saint-Ferdinand, la panne avait été occasionnée par le bris d'un poteau sous l'impact d'un camion hors de contrôle.

...et pourtant, un autre juge décrète que ce genre de dédommagement ne peut être réclamé

par J.-Claude RIVARD

Aucun dédommagement ne peut être réclamé de l'Etat pour les dommages causés à la propriété privée résultant de l'exercice légal du droit de grève par ses employés.

Ce principe de droit qui prend un sens tout spécial alors que les Québécois commencent à montrer de "gros yeux" devant les pannes d'électricité répétées de l'Hydro-Québec, vient d'être rappelé par le juge en chef intérimaire de la cour supérieure, M. Jean-Robert Beaudoin.

Selon la jurisprudence, les dommages causés avec l'exercice légal du droit de grève, par les employés d'une ville ou d'un gouvernement, sont identifiés aux dommages causés par le fait d'un tiers, d'une force majeure, d'un "acte de Dieu", tel la foudre, les inondations, un tremblement de terre...

Dans le cas d'espèce, le juge Beaudoin a rejeté une réclamation en dommages-intérêts de \$10,000 logée par des gens de Saint-Romuald, dont la camionnette fut complètement détruite lors d'une embardée survenue le soir du 28 mars 1972, sur le boulevard Henri-IV, à Sainte-Foy.

Les demandeurs ont attribué l'accident au fait qu'il y avait de nombreux trous dans la chaussée, et que l'accident fatal est survenu au moment où le propriétaire de la camionnette essayait d'éviter une collision avec une voiture qui le précédait. Intimé, le procureur général n'a pas nié la chose. Mais il a fait valoir, comme défense, que le 28 mars 1972, il y eut une journée de grève légale des employés du ministère de la Voirie, affectés à l'entretien des routes. On a

soutenu qu'à la journée en question, une équipe sur trois, seulement, a vaqué à cet entretien et au déblaiement de la neige.

Le fait que la grève ait été légale, a suffi à justifier le rejet de la réclamation, bien que le juge ait aussi retenu autres choses de la preuve. Le propriétaire de la camionnette circulait à une vitesse beaucoup trop rapide et beaucoup trop près de la voiture qui la précédait, compte tenu des conditions climatiques, de l'obscurité, de la neige et de la glace.

Le principe

Quant à savoir si le consommateur est justifié ou non de prendre action contre le gouvernement et contre les membres d'un syndicat, la question demeure des plus délicates, estimait-on, hier, au palais de justice.

Si les employés de l'Hydro-Québec exercent légalement leur droit de grève, il serait semble-t-il, inutile de songer à se faire rembourser les pertes connues, par exemple lors du dégel d'un congélateur. Si la grève n'est pas légale, et si les grévistes défont illégalement une jonction, on pourrait probablement le faire.

Face à des jugements contradictoires concernant les grèves tournantes des employés de l'Hydro-Québec, il faudra donc maintenant s'en remettre aux décisions attendues de la Cour d'appel.

Des conséquences

L'application de ce principe pourrait, d'autre part, avoir des conséquences, au niveau des mondes scolaire et hospitalier. Elle pourrait sembler-t-il autoriser des parents à poursuivre un syndicat d'instituteurs, pour l'échec académique de leur fils, si leur est possible d'établir

que cet échec est la conséquence directe d'une grève illégale.

Il pourrait en être de même en matière de responsabilité

médicale. On pourrait tenter de faire condamner tel ou tel syndicat d'infirmières ou d'employés d'hôpitaux, par exemple, en reliant un décès ou l'aggravement d'une ma-

ladie au déclenchement d'une grève illégale.

La cause la plus retentissante actuellement en suspens, dans le district d'appel

de Québec, est cette poursuite de plus de \$5 millions prise par la Cie d'aluminium Reynolds Ltée, de Baie-Comeau, contre le syndicat de ses employés. Lors d'une

grève que l'on dit illégale, survenue en 1968, du métal en fusion aurait figé dans les cuves et les hauts fourneaux. Le juge Vincent Masson est saisi de ce dossier.

Toute la marchandise d'UN COUP D'OEIL est en rabais jeudi le 12 août, vendredi 13 août et samedi 14 août seulement et jusqu'à l'épuisement de la marchandise.

JETEZ

UN COUP

À CES PRIX...



Shampooing Head & Shoulders Format familial
Pot, tube ou bouteille.
Quantité limitée. 2 par client.

.97 ch.



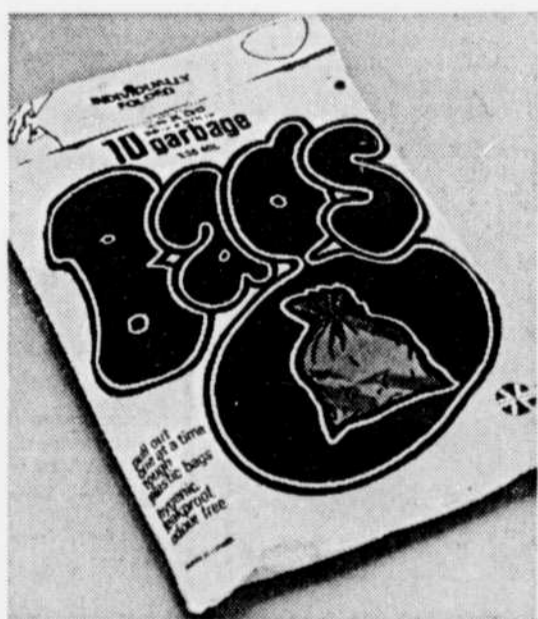
Ultra Ban Désodorisant en aérosol 9 Oz. ou désodorisant à bille—2.5 Oz.
Quantité limitée. 2 de chaque par client.

Votre choix **.97**



Fixatif à cheveux Adorn
13 Oz.
Quantité limitée. 2 par client.

137 ch.



Paquet de 10 sacs à ordures
Avec les liens. Dimension 26" x 36".
Quantité limitée. 2 paquets par client.

2/84



Plats allant au four de Pyrex
Plat carré de 2 litres, plat oblong de 2 litres ou une casserole de 1 litre avec le couvercle.
Quantité limitée. 1 de chaque par client.

Votre choix **197 ch.**



Tampons savonneux JETS
Paquet de 15
Quantité limitée. 6 paquets par client.

3/1.

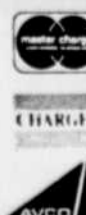
Pas de coupons de remise. Pas de réservation de marchandise. Pas de négociants s'il vous plaît.

NOTRE ATOUT: QUALITÉ

Tous les prix sont en vigueur du jeudi le 12 août au samedi le 14 août seulement et tant qu'il y en aura. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

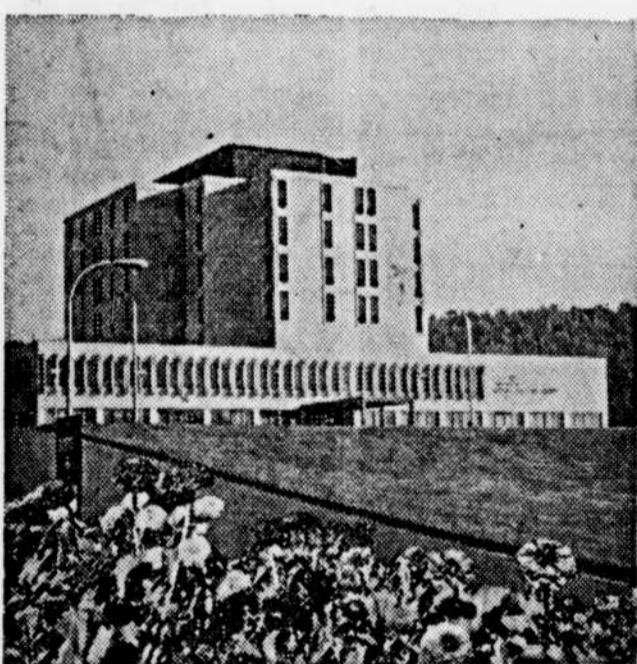
towers

STE-FOY
PLACE LAURIER, STE-FOY



HEURES D'OUVERTURE
LUN.-MAR.-MER.
9:30 à 17:30h.
JEU. ET VEN.
9:30 à 21h.
SAMEDI 9h à 17h.
STATIONNEMENT GRATUIT

Grands magasins—Filiale du groupe Cshawa



L'Hôtel-Dieu de Gaspé de nos jours.

L'Hôtel-Dieu de Gaspé fête son cinquantenaire

Fondé en juillet 1926 par Mgr F.-X. Ross, premier évêque du diocèse de Gaspé, l'Hôtel-Dieu de Gaspé vient de célébrer son cinquantième anniversaire de fondation.

Au début du siècle, les Gaspéens devaient faire 200, 500 et même 700 milles pour être soignés, ce que Mgr Ross jugeait inconcevable. Pour fonder son hôpital, il résolut donc d'acheter le manoir LeBouthillier, sur le versant sud de la baie de Gaspé, et en confia tout de suite l'administration aux religieuses Augustines, qui administraient déjà l'Hôtel-Dieu de Québec.

A compter de septembre 1926, les premières religieuses transformèrent le manoir en hôpital, et reçurent leur premier patient le 3 janvier 1927. Dès cette première année, les religieuses prodigu-

rent des soins à 525 malades. Et déjà, l'hôpital de 18 lits ne suffisait plus. Il fallut construire un nouvel hôpital qui, commencé en 1928, ouvrit ses portes en janvier 1930. Dès 1940, la capacité de l'hôpital était portée à plus d'une centaine de lits.

Enfin, l'hôpital actuel, inauguré le 9 septembre 1973, sur un site plus approprié, est pourvu de toutes les installations médicales modernes et a développé ses services de cardiologie, psychiatrie, diététique, psychiatrie, etc. L'hôpital compte aujourd'hui 133 lits. Il dispose des services d'environ 80 infirmières dont une quinzaine de religieuses Augustines.

Les célébrations du 50e anniversaire de fondation de l'Hôtel-Dieu de Gaspé ont été soulignées en juillet, au cours du festival Jacques-Cartier.

sondage gallup

Peu de Canadiens croient à la lutte anti-inflationniste

A l'heure actuelle, un Canadien sur quatre seulement peut voir quelque succès dans la lutte contre l'inflation au Canada. Par contre, 69 pour cent sont incapables de déceler des signes de victoire et 8 pour cent n'ont pas d'opinion.

Il s'agit d'une augmentation du nombre de ceux qui ont perdu confiance, si on compare avec les résultats du sondage de mai, basé sur des interviews en avril. A l'époque, 36 pour cent voyaient des signes de réussite et 56 pour cent ne voyaient rien du tout. Il restait aussi 8 pour cent d'indécis.

Les plus optimistes, à l'heure présente, sont ceux qui ont une formation professionnelle ou occupent une fonction administrative. Chez eux, 35 pour cent pensent qu'on commence à gagner la bataille et 56 pour cent sont d'avis contraire. Les plus pessimistes sont les travailleurs manuels, les trois quarts ne pouvant pas discerner le bout du tunnel.

Il y a quand même un aspect plus brillant dans la conjoncture. Les Canadiens semblent remporter certain succès, au moins dans le secteur de l'épicerie. Il y a un an, en juillet, les consommateurs rapportaient qu'ils dépensaient en moyenne \$51 par semaine pour nourrir la famille, le lait compris. Présentement, même si ce n'est pas très significatif, cette moyenne a quelque peu baissé à \$50 par semaine.

Ce sondage résulte d'interviews, faites à la mi-juillet, auprès de 1,011 personnes de 18 ans et plus, à domicile, à travers tout le pays. Un échantillonnage de cet ordre se réserve une marge d'erreur de 4 pour cent, dix-neuf fois sur vingt.

La question était la suivante: "D'après vos propres constatations et celles des autres, diriez-vous que la lutte contre l'inflation gagne des points au pays ou qu'elle n'a encore donné aucun signe de succès?"

	Certain succès	Aucun	Indécis
National-juillet	23	69	8
National-mai 76	36	56	9
National-juillet 75	16	76	8

Selon l'occupation

	Certain succès	Aucun	Indécis
- Professionnels, administrateurs	35	56	9
Commis, fonctionnaires	31	65	4
Travailleurs spécialisés et non spécialisés	18	75	7
Autres (fermiers, retraités, étudiants, etc.)	20	70	10

Munro accusé de manipuler les chiffres

OTTAWA (d'après PC) — Le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, a accusé hier, le ministre du Travail John Munro de recourir à des statistiques incomplètes et trompeuses pour faire valoir que les contrôles des prix et des salaires ont aidé plutôt que nuire, dans le cas du véritable revenu des travailleurs.

M. Morris a fixé à 16 heures aujourd'hui, la conférence de nouvelles qui fera connaître la date et les détails de la journée nationale de protestation, autorisée par le CTC vendredi dernier.

Dans une déclaration pu-

blique, le président Morris a relevé diverses déclarations faites lundi à Québec par M. Munro, notamment l'assertion que le revenu véritable des travailleurs a monté de 3.77 pour cent en avril, si l'on compare à un an plus tôt.

"Il semble que M. Munro ne choisit que les chiffres qui font son affaire et favorisent ses fins politiques particulières, et qu'il ignore les autres", a dit M. Morris.

Le chef du CTC reproche au ministre du Travail d'affirmer que les restrictions sur les prix et les salaires ont ralenti la hausse des prix à la consommation, alors que "tout le monde sait que ce

ralentissement découle en grande partie de la baisse des prix des aliments, prix qui ne sont pas contrôlés par ce programme particulier".

M. Morris a enfin suggéré au ministre fédéral de "tout au moins donner l'apparence de l'impartialité en faisant des déclarations publiques".

Les Métallos

La réaction de métallos a été sensiblement la même que le chef du CTC.

Don Taylor, assistant directeur national des Métallos, a déclaré que le ministre, "comme d'habitude, joue avec les chiffres en utilisant

des statistiques soigneusement choisies qui ne révèlent qu'une partie de l'histoire".

"Le ministre du Travail et ses collègues sont des vétérans à ce jeu et ils tentent désespérément de convaincre les syndiqués que les réglementations sont bonnes pour eux", a ajouté M. Taylor.

"Les faits démontrent, a-t-il repris, que les travailleurs n'ont absolument pas rattrapé ce qu'ils ont perdu dans la montée inflationniste et au-

cun des chiffres avec lesquels jongle Munro ne peut cacher ce fait."

Appui des policiers

Par ailleurs, les délégués au congrès annuel de l'Association des policiers de l'Ontario ont approuvé en principe, hier, la greve générale d'une journée convoquée par le Congrès du Travail du Canada pour le 14 octobre prochain.

Les délégués ont toutefois précisé qu'ils ne peuvent

accorder leur appui à une greve par les policiers, ceux-ci ne pouvant légalement débrayer.

Le CTC a ordonné la tenue d'une greve de 24 heures pour protester contre la législation fédérale de lutte contre l'inflation.

Un des dirigeants de l'Association des policiers de l'Ontario, M. Ted Johnson, présente la législation contre l'inflation comme "injuste et discriminatoriale sous sa forme actuelle."

Donnacona prête à se rendre devant la commission d'appel de la Régie anti-inflationniste

par Gérard ROCHETTE

PORTNEUF — Tout indique que les cas de hausse de rémunération aux élus et ceux des salaires des employés de cadres, contremaîtres et assistants de la ville de Donnacona, dans le comté de Portneuf, seront soumis au commissaire pour enquête et que si ce dernier émet une ordonnance ne rencontrant pas les vues des autorités municipales, celles-ci iront devant la commission d'appel.

C'est ce qui ressort des milieux municipaux de Donnacona, à la suite du refus posé aux recommandations de la Régie des mesures anti-inflationnistes du Québec sur les différents cas de hausses de rémunérations aux élus municipaux et des salaires pour les employés.

On sait que la régie a recommandé des hausses maximum de 8 pour cent, tant

pour les élus que pour les employés de cadres et contremaîtres. Celles-ci étaient de 67 pour cent pour les élus et de 15.42 pour les employés visés par les recommandations.

A la suite du refus posé par les autorités municipales aux recommandations de la régie, le secrétaire de cette dernière, Me Richard Pouliot, a avisé la ville que si la régie a lieu de croire que les directives gouvernementales ne sont ou ne seront pas respectées, elle soumet le cas au commissaire qui doit alors faire enquête et émettre une ordonnance.

L'appel d'une telle ordonnance est toutefois possible devant la commission constituée à cette fin.

Entre-temps, il est interdit toutefois sous peine de sanctions de verser des hausses de rémunérations supérieures au taux maximum permis

par les directives gouvernementales.

Il semble bien que tous les cas de la ville de Donnacona ne sont pas près d'être réglés. En effet, le gouvernement n'a même pas encore nommé le commissaire prévu par la loi, pas plus qu'il a procédé à la formation de la commission d'appel.

Un fait est assuré toutefois, quels que soient les délais et la longueur des procédures, les dirigeants municipaux entendent aller jusqu'au bout et faire connaître leur point de vue et défendre leur cas tant auprès du commissaire que de la commission d'appel si nécessaire.

Et il n'est pas exclu, selon certaines informations obtenues, qu'à un moment donné on se retrouve devant les tribunaux pour faire valoir le contenu de la loi des cités et villes face aux dispositions de la loi des mesures anti-inflationnistes.

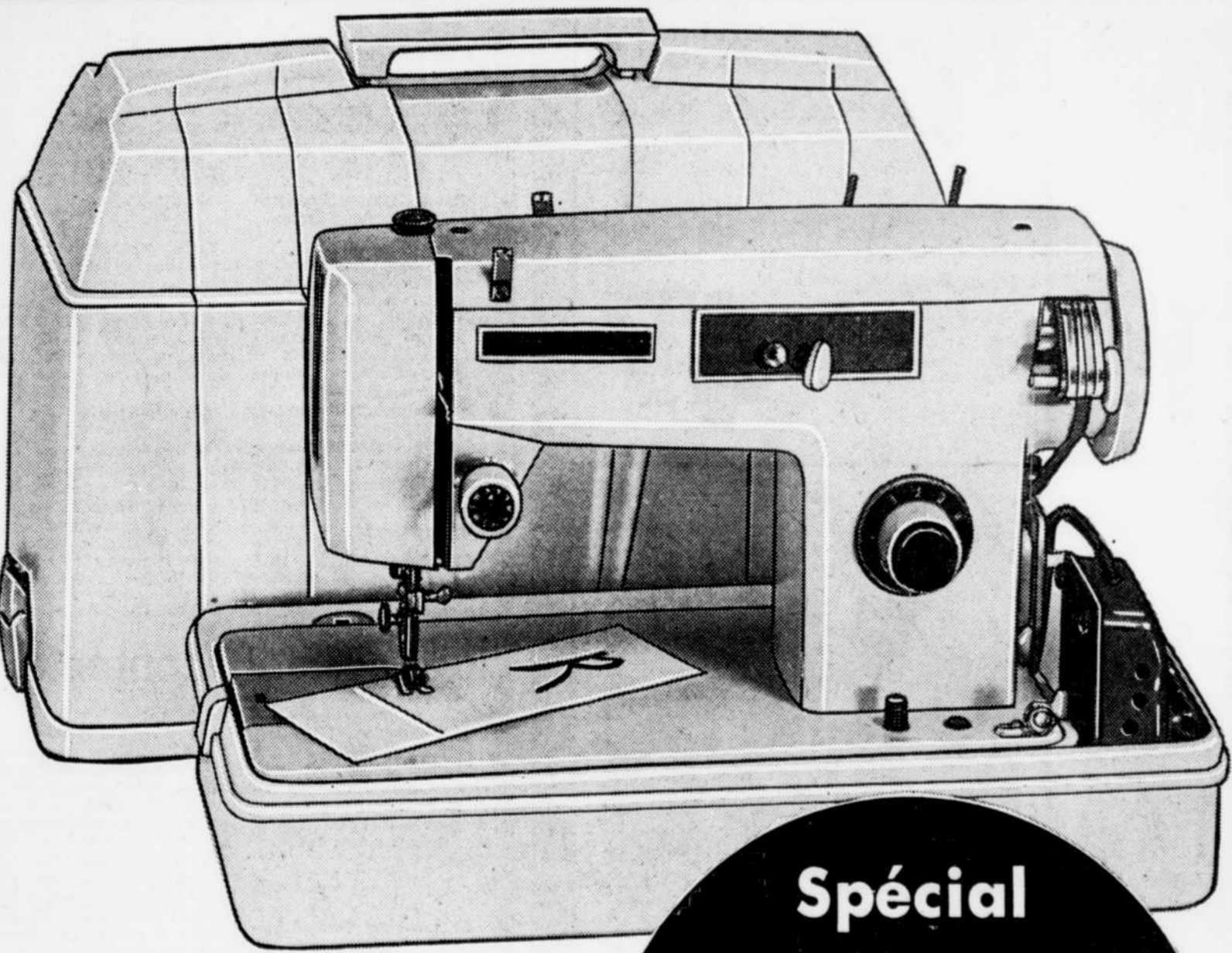
C. LECLERC & FILS

BOUCHERIE - EPICERIE - FRUITS ET LEGUMES
852 est, rue Saint-Joseph - 522-2785
A l'entrée est du MAIL ST-ROCH (coin St-Dominique)
ATTENTION SPECIALE RESTAURATEURS PRIX DU GROS

<p>STEAK DE RONDE Tranche complète Boeuf de l'Ouest lb \$1.19</p> <p>SURLONGE DE BOEUF Désossé, 6 à 8 lb \$1.59</p> <p>EPAULE DE BOEUF Boeuf de l'Ouest lb .69</p> <p>STEAK HACHE 1 lb qualité lb \$1.29</p> <p>SAUCISSE FRAICHE ou SAUCISSE FUMÉE 3 lb \$1.89</p> <p>BOEUF FRAIS HACHE 3 lb .99</p> <p>RIB STEAK T-BONE STEAK, FRAIS lb \$1.69</p> <p>HAUT DE COTE ET PALETTE Boeuf de l'Ouest lb \$1.43</p>	<p>SEMAINE DU VEAU</p> <p>FESSE DE VEAU lb .99</p> <p>ROULE DE VEAU lb .99</p> <p>CHOPS DE VEAU lb .99</p> <p>CROQUETTES DE VEAU .99</p> <p>VEAU HACHE lb .99</p> <p>DEVANT DE VEAU lb .49</p>	<p>DEVANT DE BOEUF DE L'OUEST, PREPARE POUR CONGELATEUR lb .49</p> <p>JAMBON PIGNE 6 lb et plus lb .89</p> <p>CHOPS DE LARD lb \$1.19</p> <p>LARD HACHE lb \$1.19</p> <p>BALONEY (Bologne) MOITIE ou COMPLET lb .49</p> <p>CUISSES DE POULET Congelées 10 lb et plus lb .89</p> <p>CRETONS FRAIS DE CHEZ NOUS 2 bols pour \$1.39</p> <p>TETE FROMAGEE DE CHEZ NOUS 2 bols .99</p> <p>DEUFS PEE WEE 3 douz. \$1.49</p>
--	---	--

STATIONNEMENT GRATUIT CHEZ ASSH

Paquet VENTE GÉANTE



Machine à coudre WHITE #K55

Rég. 170⁰⁰

Ce modèle deux tons est conçu pour faciliter tous les travaux difficiles. Il coud les boutons de toutes largeurs, réussit les boutonnières, appliques, monogrammes et il reprise et brode.

Contrôles faciles pour la pression, trois positions de griffes, largeur du point zigzag ajustable. Nettoyeur automatique. C'est le cadeau que vous pouvez vous offrir si vous aimez réaliser votre garde-robe personnelle ou celle de vos enfants.

R. 44, 3e, Centre-Ville, tél.: 524-5121 et r. 844, Place Laurier 2e, tél.: 651-7070.
Utilisez votre carte d'achat Paquet, dites seulement "Portez à mon compte".

Spécial

129⁸⁸

avec mallette

NOUS REPARONS LES MACHINES A COUDRE DE TOUTES MARQUES.

DE VENTE
FOURRURE

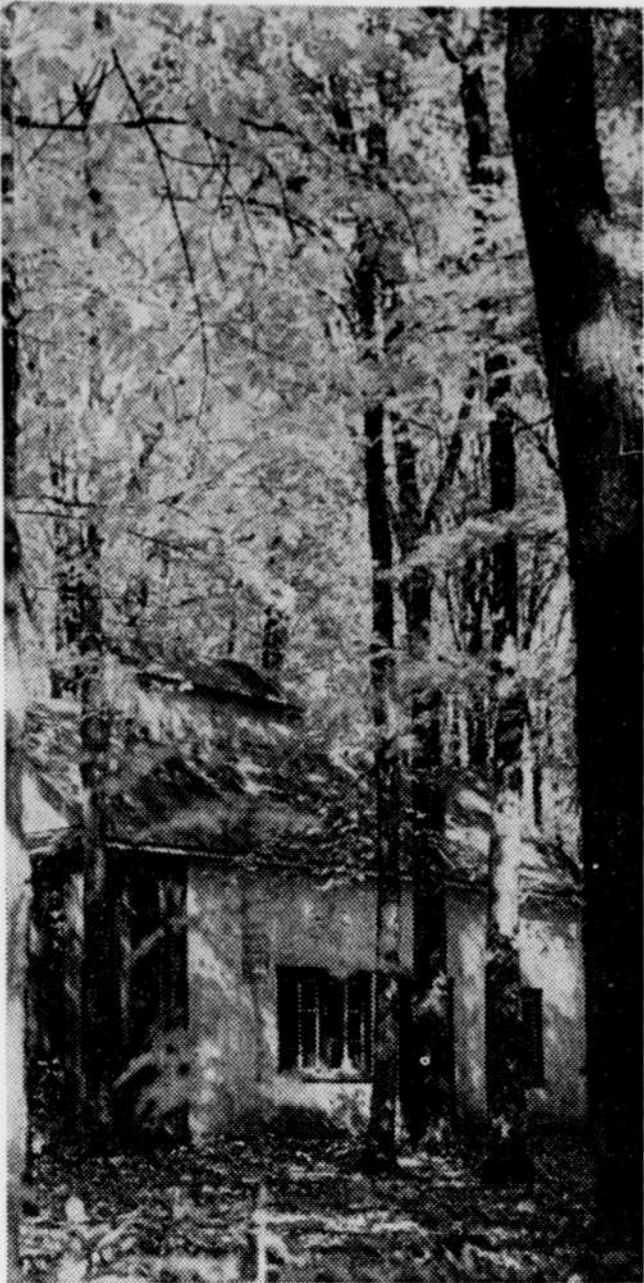
<p>ARGENTE ET TEINT CERISE CHAT SAUVAGE MANTEAUX</p>	\$699
<p>NATUREL PASTEL VISON MANTEAUX</p>	\$999
<p>NATUREL (garni de chat sauvage) RAT MUSQUE MANTEAUX</p>	\$499
<p>NATUREL ET ARGENTE CHAT SAUVAGE MANTEAUX TROIS QUARTS</p>	\$599
<p>NATUREL VISON MANTEAUX TROIS QUARTS</p>	\$699

DALMYS

DALMYS (CANADA) LTD

Centre d'achats Place Laurier
STE-FOY — QUEBEC
TEL.: 653-8311

PLAN MISE DE COTE



Projet d'un parc de l'Erable dans la Beauce

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Ce n'est que par une corporation sans but lucratif, qu'on réussira à implanter un "parc régional de l'Erable" dans la Beauce, a déclaré le président du Conseil de développement de la Chaudière (CDC), le

père Antonio Poulin, à la présentation d'un document de 89 pages, sur l'acériculture et le projet d'un parc régional de l'Erable, dans la Beauce, réalisé dans le cadre du Programme des initiatives locales (PIL) et patronné par le CDC.

Quoique ce futur "parc de l'Erable" pourrait cadrer avec plusieurs sites de la Beauce d'après le rapport, il semble préférable de le situer aux abords de la rivière Chaudière, sur le versant ouest, dans les municipalités Aubert-Gallion de Saint-Georges et Beauceville, mais particulièrement sur les hauts coteaux de Notre-Dame-des-Pins, où l'on y trouve pas moins de huit érablières.

Pour la réalisation d'un tel projet, de nature à augmenter la productivité et la production des sucreries de ce secteur, favoriser la conquête des marchés et constituer une halte aux quelque 600.000 touristes américains, qui à chaque année, traversent la vallée de la Chaudière, les investissements anticipés ne seraient que d'environ \$72.350 fait mention le rapport.

En plus des érablières, a déclaré le père Poulin, "il serait facile d'aménager des sentiers écologiques qui permettraient l'étude de la flore et de ses nombreuses essences: pins, épinettes et sapins, qui couvrent ce territoire d'une longueur d'environ cinq milles, puis d'établir de nombreux belvédères pour permettre aux visiteurs d'admirer les paysages de la Chaudière.

La cédule

En premier lieu, le CDC se devra de trouver des gens intéressés à former une corporation sans but lucratif, en choisissant quatre ou cinq animateurs pour faire partie d'un comité provisoire en vue de faire une demande de lettres patentes indiquant le nom qui pourrait être, tel que suggéré par le CDC "la Corporation d'aménagement du parc de l'Erable", et expliquer le but de la corporation.

Une fois la corporation formée, a souligné le président du CDC, on pourra augmenter le nombre de sociétaires et choisir une érablière parmi les six sites mentionnés, se situant dans les municipalités Aubert-Gallion de Saint-Georges, Beauceville et Notre-Dame-des-Pins.

Advenant que la corporation soit dans l'impossibilité d'obtenir une subvention

dans l'immédiat, par l'entremise des ministères de l'Agriculture et des Terres et Forêts, ainsi que les autres ministères impliqués dans la réalisation d'un tel projet, il faudra faire appel aux Offices du crédit agricole et forestier tout en se faisant rembourser les intérêts par le gouvernement du Québec.

L'étape principale, souligne le rapport, consistera à l'aménagement proprement dit de l'érablière de démonstration qui aura été le choix de la corporation, avec l'aide au niveau technique, des ministères des Terres et Forêts, puis de l'Agriculture, pour ce qui regarde les traitements sylvicoles à prescrire pour l'amélioration de l'érablière.

Egalement, la corporation devra engager des ouvriers pour bâtir la cabane et faire l'installation du système de cueillette d'eau d'érable, ainsi que des étudiants pour ouvrir des sentiers écologiques et de ski de fond sur les terrains avoisinants, après avoir obtenu des droits de passage pour tracer de tels sentiers.

Le rapport soumis au CDC fait de plus mention, que pour l'exploitation de cette future érablière de démonstration, on se devra d'engager des permanents pour s'occuper de vente, de promotion, de l'accueil des touristes et des renseignements à donner sur le fonctionnement des érablières.

Une fois l'érablière de démonstration aménagée, a déclaré le père Antonio Poulin, "il faudra songer à la mise en place d'une corporation à but lucratif pour l'exploitation des érablières avoisinantes et la production du sirop d'érable".

Ce groupement acéricole réservé aux propriétaires d'érablières sucrières du genre aux groupements forestiers existants, dans la Beauce, exploitera les érablières pour la sève à la place du propriétaire de l'érablière, dont une bonne partie de ces produits de l'érable seront vendus à l'érablière de démonstration, et qu'une partie des bénéfices sera distribuée aux propriétaires des érablières.

Conclusion

Conscients que la Beauce a du potentiel touristique régional et que l'industrie de l'érable dans cette région n'est pas exploitée comme il le devrait, c'est dans cette optique que le CDC, a déclaré le père Poulin, "désire réaliser ce projet du parc de l'Erable, que nous entrevoisons dans un avenir immédiat".

Cette réalisation économique et touristique dit-il, valorisera cette région du sud-est du Québec, et un peu comme "Bordeaux a son vin, la Beauce aura son sirop", tout en permettant aux érablières d'être plus exploitées et moins coupées.

AUBAINES PRÉ RENTRÉE

3 GRANDS JOURS - Jeudi, vendredi et samedi, du 12 au 14 août



ÉPARGNEZ 18%!

ÉPARGNEZ 25%!

Tricot rayé et doux pour dames

PRIX DE VENTE!

2⁴⁴
CH.

Pulls à col drapé pour dames

PRIX SUPER-VALEUR!

6⁷⁴
CH.

Une aubaine remarquable! À ce prix très réduit, un chandail à ras de cou et manches courtes en tricot d'acrylique souple et doux, en quantité de teintes riches à raies estompées. Lavable. Grs: P.M.G.

Une exclusivité Zellers à un prix d'épargne! Chandails à manches longues en tricot d'acrylique pur et lavable, affichant le col drapé et souple à la mode de l'année. Rayures en tons chatoyants et variés. Grs: P.M.G.

Très bas prix Zellers!

Bas fins au genou en nylon

Point. 9-11

L'ÉQUIVALENT DE 88¢

64¢
LE PAQ. DE 3 PAIRES

Faites des provisions à ce prix exceptionnel! Sachet de trois paires de bas au genou en nylon pur et clair, avec bande extensible en haut et pointe renforcée. Teintes flirt, épice ou beige; point. 9-11.

Caleçons mode en nylon extensible

PRIX DE PROVISION!

5/1⁵⁴

Une valeur sensationnelle! Caleçons unitaires de qualité en nylon pur et extensible, vendus en sachets de 5. Blanc, bleu, rose ou jaune, rehaussés d'un motif d'oeillets. Lavables à la machine. Fourchet double.



ACHAT SPÉCIAL
QUANTITÉS LIMITÉES
PAS DE PARTIE REMISE

ACHAT SPÉCIAL
QUANTITÉS LIMITÉES
PAS DE PARTIE REMISE

Chandails acrylique pour garçons ou filles

1⁷⁴
CH.

Chandails confortables en acrylique ayant l'apparence d'être tricotés à la main. De dernière mode avec devant en motif genre câble. Brun, marine, teintes pâles.



Maillots en nylon pour garçons

Trois différents modèles de maillots nouveauté à manches longues, à porter avec le jean! Ras-de-cou orné d'un numéro devant et derrière ou d'un imprimé fantaisiste à l'avant; col roulé imprimé d'un dessin nouveauté à l'avant. Tricot en nylon pur or, orange ou vert. Grs: 8-16.

ACHAT SPÉCIAL
QUANTITÉS LIMITÉES
PAS DE PARTIE REMISE

1⁷⁴
ch.

L'ÉQUIVALENT DE \$2.49

ÉPARGNEZ PLUS DE '2

Maillots pour jeunes gens

PRIX DE VENTE

5⁷⁴

Confortables pour le tout-aller et à un prix bien raisonnable, ces maillots à manches longues portent le label Born Free, ont une encolure à ras de cou et une poche à rabat à la poitrine. Tricot lavable mi-polyester, mi-coton. Bleu marine, vert, bleu poudre ou chameau. Grs: P.M.G.



Zellers

Utilisez notre carte de crédit Zellers
SATISFACTION GARANTIE
OU ARGENT PROMPTEMENT REMIS
PLACE FLEUR DE LYS — 550, BOUL. WILFRID-HAMEL
QUEBEC

